



Distr. : Générale
8 mars 2007

Français
Original : Anglais



Programme des Nations Unies pour l'environnement

**Conférence des Parties à la Convention de Stockholm
sur les polluants organiques persistants**

Troisième réunion

Dakar, 30 avril – 4 mai 2007

Point 5 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Conférence des Parties pour examen ou décision :
plans de mise en œuvre**

Projet de directives sur l'évaluation socio-économique pour l'élaboration et l'application des plans nationaux de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm**

Note du secrétariat

1. Au paragraphe 5 de sa décision SC-1/12, la Conférence des Parties a prié le secrétariat, en collaboration avec d'autres organisations compétentes et sous réserve que des ressources soient disponibles, d'élaborer des directives additionnelles sur l'évaluation socio-économique en vue d'aider les pays à élaborer des plans nationaux de mise en œuvre et, ce faisant, de prendre en considération la situation particulière des pays en développement et des pays à économie en transition.
2. Dans sa décision SC-2/7, la Conférence des Parties a noté les progrès faits par le secrétariat dans l'élaboration des directives supplémentaires et l'a prié d'achever le projet de directives supplémentaires pour que la Conférence des Parties puisse l'examiner à sa troisième réunion, sous réserve que des ressources soient disponibles pour cette activité.
3. Pour donner suite à cette demande, le secrétariat a élaboré le projet de directives sur l'évaluation socio-économique pour l'application et la mise en œuvre des plans nationaux de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm. Le projet de directives a été réalisé en collaboration avec la Division de la coordination du Fonds pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au titre du projet intitulé « Elaboration des plans nationaux de mise en œuvre pour la gestion des polluants organiques persistants », qui est financé par le FEM. Le projet de directives figure à l'annexe de la présente note.

* UNEP/POPS/COP.3/1.

** Convention de Stockholm, article 7; rapports de la Conférence des Parties sur les travaux de sa première réunion (UNEP/POPS/COP.1/31), annexe I, décision SC-1/12, et sur les travaux de sa deuxième réunion (UNEP/POPS/COP.2/30), annexe I, décision SC-2/7.

Annexe

Projet de directives sur l'évaluation socio-économique pour l'élaboration et l'application des plans nationaux de mise en œuvre relatifs aux polluants organiques persistants

Annexe



**PNUE/FEM: 12 PROJET DE PAYS PILOTES EN VUE DE
L'ELABORATION DE PLANS NATIONAUX DE MISE EN
ŒUVRE POUR LA GESTION DES POLLUANTS
ORGANIQUES PERSISTANTS (POP)**



**Directives sur l'évaluation socio-économique
en vue de l'élaboration et l'application
des plans nationaux de mise en œuvre
dans le cadre de la Convention de Stockholm**

Projet
Mars 2007

TABLE DES MATIERES

		Page No
1	INTRODUCTION	3
1.1	L'objectif de ce guide	4
1.2	Mandat	4
1.3	Public visé et portée	5
1.4	Comment utiliser ce guide	5
SECTION A	DEFINITION, INTERET ET PRINCIPES DE L'EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE	9
A1	Qu'est-ce qu'une évaluation socio-économique?	10
A2	Pourquoi les plans nationaux de mise en œuvre devraient-ils comporter une évaluation socio-économique?	12
A3	Comment l'évaluation socio-économique pourrait interférer avec vos interventions	16
A4	Principes généraux et pratiques guidant une évaluation socio-économique	17
A5	Les principaux outils de l'évaluation socio-économique	20
SECTION B	ENTREPRENDRE UNE EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE	23
B1	Utiliser l'évaluation socio-économique à différentes étapes de la formulation et de l'exécution du plan national de mise en œuvre	24
B2	Définir et entreprendre une évaluation socio-économique dans le cadre d'un programme de gestion des polluants organiques persistants	26
SECTION C	« COMMENT RÉALISER ...? »	37
C1	Analyse des parties prenantes	38
C2	Analyse sociologique, technologique, économique et politique	43
C3	Analyse des risques sociaux	45
C4	Outils de consultation	47
C5	Analyse des moyens d'existence	53
C6	Analyse coûts/bénéfices	58
C7	Analyse des problèmes et des options	66
C8	Cadres de travail logiques	73
Annexe A	Diagramme de la marche à suivre	76
	Références et bibliographie	77

INTRODUCTION

1 INTRODUCTION

1.1 L'objectif de ce guide

Ce guide est destiné à aider les Parties à mener une évaluation socio-économique lorsqu'elles élaborent ou appliquent leur plan de mise en œuvre au titre de la Convention de Stockholm.

Le guide a trois objectifs principaux :

1. Apporter des **directives** sur l'évaluation socio-économique et convaincre d'adopter celle-ci dans l'élaboration et l'application des plans nationaux de mise en œuvre au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants;
2. **Familiariser** les équipes chargées de l'élaboration et de l'application des plans nationaux de mise en œuvre avec le mécanisme et les méthodes de conduite de l'évaluation socio-économique, de façon à pouvoir superviser le travail des spécialistes;
3. Fournir un outil pratique explicitant comment la collecte de données socio-économiques pertinentes et leur analyse peut accompagner l'analyse de questions techniques et autres, afin d'éclairer la **prise des décisions** pour ce qui concerne la planification et l'exécution du plan national de mise en œuvre.

S'agissant du premier objectif, le guide expose le cadre conceptuel de l'importance des indicateurs sociaux dans la réussite de la préparation et de l'exécution d'un plan national de mise en œuvre et explique la tâche et les limites d'une analyse socio-économique.

Les divers outils et méthodes servant à mener une évaluation socio-économique sont expliqués en parallèle avec les types de données porteurs de compréhension fine, tant pour les analyses de départ que pour les analyses d'évaluation des impacts.

S'agissant du troisième objectif, le guide positionne systématiquement l'évaluation socio-économique à l'intérieur du mécanisme de prise de décision, à toutes les étapes de l'élaboration du plan national de mise en œuvre et au sein des cycles de planification, ceci afin d'agir sur les polluants organiques persistants.

1.2 Mandat

Dans sa décision SC-1/12, la Conférence des Parties a prié le secrétariat de la Convention de Stockholm, en collaboration avec d'autres organisations compétentes et sous réserve que des ressources soient disponibles d'élaborer, entre autres, des directives additionnelles sur l'évaluation socio-économique et, ce faisant, de prendre en considération la situation particulière des pays en développement et des pays à économie en transition

Pour donner suite à cette demande, le secrétariat a élaboré le présent guide traitant de l'évaluation socio-économique en vue de l'élaboration et de l'application des plans nationaux de mise en œuvre au titre de la Convention de Stockholm, en collaboration avec la Division de la coordination du Fonds pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le cadre du projet du FEM intitulé « Douze projets de pays pilotes pour élaborer les plans nationaux de mise en œuvre pour la gestion des polluants organiques persistants ».

1.3 Public visé et portée

Ce guide est spécialement destiné aux équipes pays chargées de formuler et exécuter les plans nationaux de mise en œuvre en application de l'article 7 de la Convention de Stockholm. Nombre de Parties travaillent dans des contextes où des priorités ou des plans sont déjà en place pour lutter contre les impacts chimiques et environnementaux des polluants organiques persistants. **Le présent guide concerne tout autant ces Parties** que celles, rares, où aucun plan national de mise n'a encore été élaboré. Il n'est pas attendu de ces équipes qu'elles deviennent elles-mêmes expertes en évaluation socio-économique. Au contraire, ce guide entend leur permettre de superviser le travail de l'équipe pluridisciplinaire chargées d'effectuer l'évaluation socio-économique et pour que ce travail puisse effectivement enrichir tout mécanisme de prise de décision.

1.4 Comment utiliser ce guide

Les présentes directives socio-économiques suivent globalement les phases et étapes fixées par le Cadre pour l'intégration de l'évaluation socio-économique dans la prise de décision liée à la gestion du risque chimique, de l'OCDE¹. Rédigé comme un outil concret plutôt que comme un traité universitaire, il entend guider les équipes pays chargées de l'application des plans nationaux de mise en œuvre.

Pour remplir ses trois objectifs principaux, le guide est divisé en trois parties:

1. Partie A – Elle définit l'évaluation socio-économique et précise son intérêt dans les opérations visant à réduire les effets des polluants organiques persistants sur les humains et à gérer ces polluants vis-à-vis de l'environnement.
2. Partie B – Elle montre comment l'évaluation socio-économique s'agence dans les plans nationaux de mise en œuvre et comment la superviser.

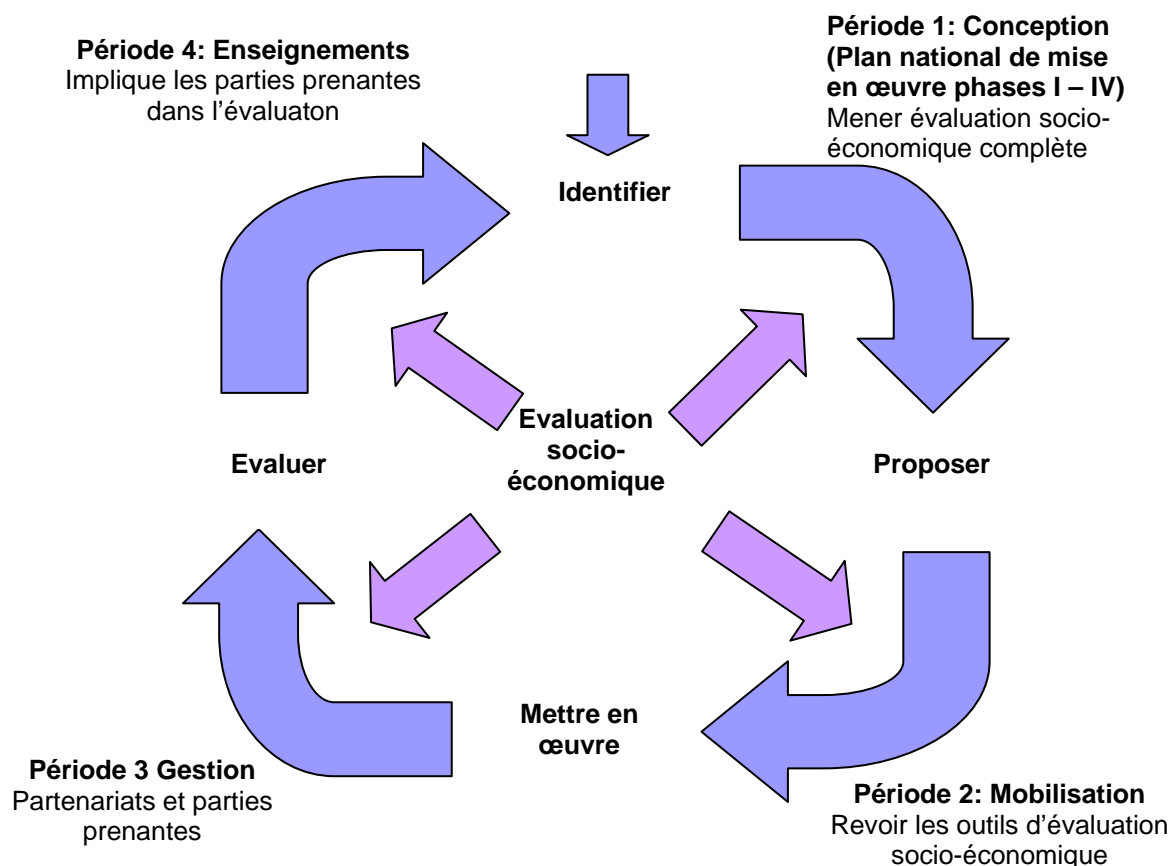
¹ Emprunté aux publications de l'OCDE sur la santé environnementale et la sécurité (2000) Cadre pour l'intégration de l'évaluation socio-économique dans la prise de décision liée à la gestion du risque chimique. Série n° 13 sur la gestion des risques.

3. Partie C – Elle décrit les principaux outils utilisés dans l'évaluation socio-économique.

Par eux-mêmes, les plans nationaux de mise en œuvre ne se traduisent pas en action concrète immédiate, et les activités visant à réduire les impacts sociaux des polluants organiques persistants sont probablement surtout pensées comme un ensemble de projets de réduction des impacts en vue de la gestion des polluants organiques persistants dans l'environnement.

La figure ci-dessous illustre le mécanisme d'un cycle programmatique en vue de la gestion des polluants organiques persistants. Elle montre clairement que l'évaluation socio-économique est partie intégrante du cycle programmatique. Elle indique les liens entre l'évaluation socio-économique et les quatre périodes distinctes du cycle programmatique : la conception, la mobilisation autour du projet, la gestion du projet et les enseignements.

Figure 1 Position centrale de l'évaluation socio-économique dans le cycle programmatique de gestion des polluants organiques persistants



Chaque période est subdivisée selon les phases ci-dessous:

Période 1 Conception : Une évaluation socio-économique complète est réalisée lors de la Période 1 du cycle programmatique. L'analyse socio-économique compte quatre phases : 1) identifier le problème et analyser la situation; 2) entreprendre l'évaluation socio-économique; 3) analyser les options; 4) planifier les actions. Elles interviendront lors de l'élaboration du plan national de mise en œuvre, en particulier dans les phases I-IV (voir en annexe A le diagramme du mécanisme du plan national de mise en œuvre).

Période 2 Mobilisation : Proposition, attribution des ressources, constitution de l'équipe de gestion, réexamen de l'évaluation socio-économique, ajustement à l'élaboration du cadre logique, élaboration des mandats. Identifier les partenaires et les financeurs possibles par l'analyse des parties prenantes et les liens avec d'autres politiques gouvernementales. Si l'évaluation socio-économique n'a pas été entreprise dans le cadre du processus de planification du plan national de mise en œuvre, elle peut l'être au début de la mise en œuvre.

Période 3 Gestion : Mise en œuvre des actions, utilisation des outils de l'évaluation socio-économique afin d'assurer des résultats positifs pour les groupes de parties prenantes les plus vulnérables. Réexaminer l'analyse des parties prenantes pour s'assurer que les groupes de parties prenantes concernés participent à la mise en œuvre au bon moment.

Période 4 Enseignements : Evaluation. La période d'examen des enseignements qui façonneront de nouvelles initiatives dans un plan national de mise en œuvre modifié. Les différents groupes de parties prenantes identifiés dans l'évaluation socio-économique devront être consultés pour évaluer l'incidence de l'action de gestion des polluants organiques persistants polluants.

**SECTION A :
DEFINITION, INTERET ET PRINCIPES
DE L'EVALUATION
SOCIO-ECONOMIQUE**

SECTION A : DEFINITION, INTERET ET PRINCIPES DE L'EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE

A.1 Qu'est-ce qu'une évaluation socio-économique?

Une évaluation socio-économique est une estimation systématique des impacts sociaux potentiels des activités économiques ou autres telles que la gestion des polluants organiques persistants sur tous les secteurs de la société (notamment les communautés locales et les groupes, la société civile, le secteur privé et les gouvernements). C'est un moyen d'analyser et de gérer les impacts sociaux attendus ou non, positifs ou négatifs, des interventions planifiées (politiques, programmes, plans et projets) ainsi que tout processus de changement social appelé par ces interventions.

Les impacts sociaux sont ce qui change pour les personnes ou les communautés du fait d'actions modifiant leurs façons quotidiennes de vivre, travailler, jouer, entrer en relation les unes avec les autres, s'organiser pour satisfaire à leurs besoins et d'une manière générale s'inscrire comme membres d'une société.

S'agissant de la gestion des polluants organiques persistants, les impacts sociaux et économiques peuvent prendre des formes diverses :

- vulnérabilité naissant de l'exposition aux polluants organiques persistants
- détérioration ou amélioration de la santé,
- perte ou amélioration des moyens d'existence,
- changements du coût de la vie
- changements dans la protection de l'emploi, des revenus et du lieu de travail
- niveaux du travail des enfants
- changements des niveaux d'équité dans la distribution des richesses
- occasions de développement des entreprises (notamment petites et moyennes)
- changements dans la demande en matière de services publics, tels que la santé, l'éducation et les infrastructures.

La figure ci-dessous illustre l'impact potentiel des polluants organiques persistants sur les personnes.

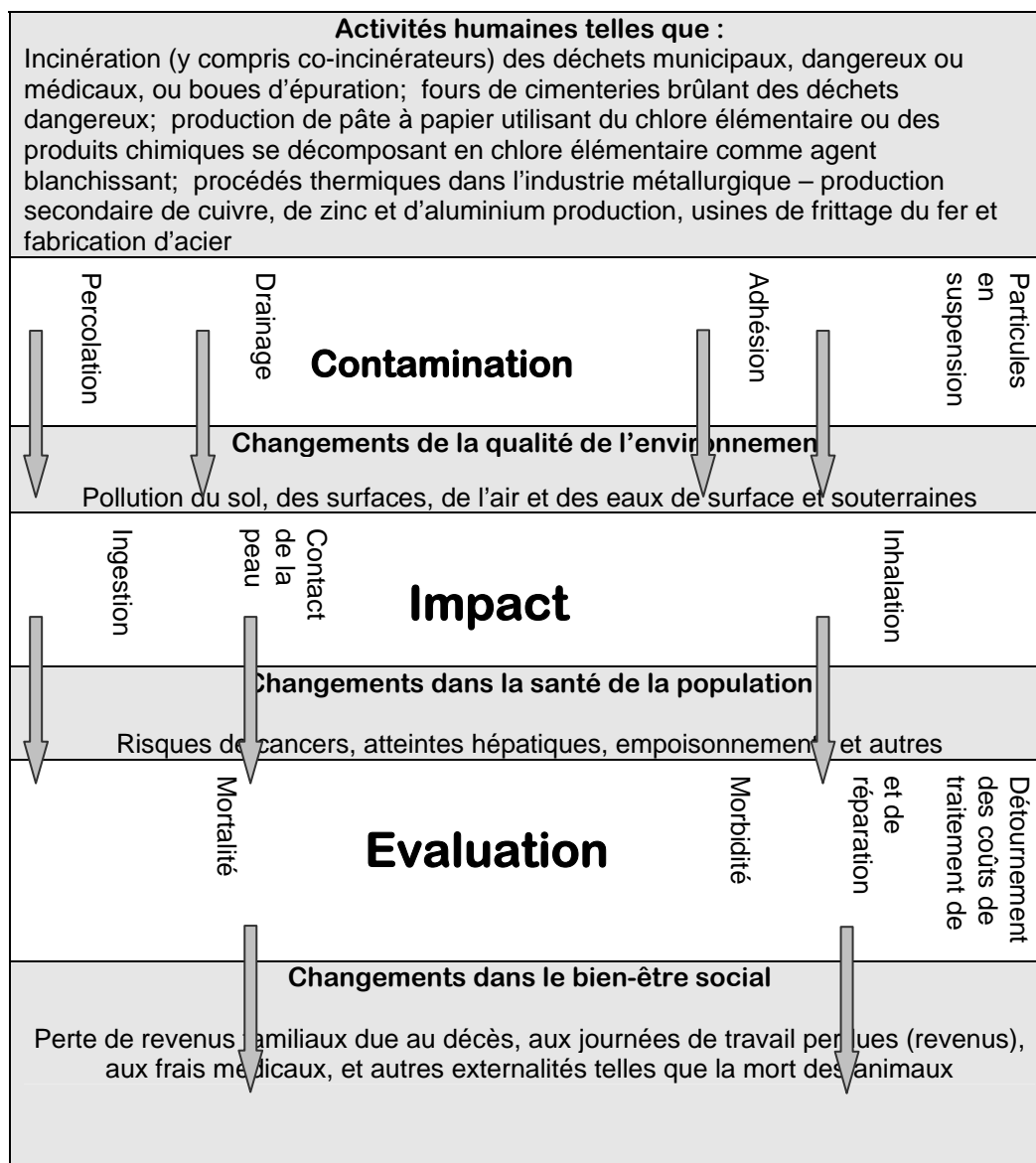


Figure 2 : L'impact potentiel des polluants organiques persistants sur les personnes.

Ayant évalué les impacts potentiels, l'évaluation socio-économique aide à décider et sélectionner les actions appropriées et bien ciblées, ainsi qu'à surveiller leur efficacité. L'évaluation socio-économique procure une base permettant de minimiser l'incidence négative sur les populations et de tendre à des résultats plus équitables pour les groupes les plus vulnérables.

A.2 Pourquoi les plans nationaux de mise en œuvre devraient-ils comporter une évaluation socio-économique?

Il y a trois raisons fondamentales :

- i) S'assurer d'un impact positif sur les personnes autant que sur l'environnement
- ii) Obligations au titre de la Convention de Stockholm

- iii) Contribution aux engagements des Parties envers d'autres accords internationaux centrés sur les questions sociales

i) S'assurer d'un impact positif sur les personnes autant que sur l'environnement

L'essentiel des données éclairant les niveaux décisionnels des plans nationaux de mise en œuvre est lié à des informations scientifiques et techniques sur les produits chimiques et l'environnement. L'évaluation socio-économique introduit les personnes dans l'équation de sorte que la gestion des polluants organiques persistants prend en considération l'impact que les stratégies de gestion envisagées auraient sur le bien-être de tous les secteurs d'une communauté, en particulier les plus vulnérables. Les données générées par l'évaluation socio-économique éclaireront le plan national de mise en œuvre et les équipes de mise en œuvre, en leur donnant les moyens d'analyser, suivre et gérer les conséquences sociales des actions sur les polluants organiques persistants.

ii) Obligations au titre de la Convention de Stockholm

La Convention de Stockholm se réfère constamment à l'évaluation socio-économique. Le Tableau 1 ci-dessous énumère ces références et montre ainsi l'importance de l'évaluation socio-économique dans la mise en œuvre des obligations liées à la Convention.

L'annexe F de la Convention de Stockholm sur les informations se rapportant aux considérations socio-économiques, propose une liste indicative d'éléments que les Parties devraient prendre en considération lorsqu'elles entreprennent une évaluation des éventuelles mesures de réglementation de substances chimiques qu'il est envisagé d'inscrire au titre de la Convention.

Le préambule à l'annexe F stipule : « Une évaluation des éventuelles mesures de réglementation de substances chimiques qu'il est envisagé d'inscrire au titre de [la Convention de Stockholm] devrait être entreprise, en tenant compte de toutes les possibilités, y compris la gestion et l'élimination. A cette fin, des informations pertinentes devraient être fournies sur les incidences socio-économiques des éventuelles mesures de réglementation, pour permettre à la Conférence des Parties de prendre une décision. »

Tableau 1 : L'évaluation socio-économique peut notablement améliorer les chances de respecter les termes de la Convention de Stockholm

Référence dans la Convention de Stockholm		Importance de l'évaluation socio-économique
Préambule		
§ 2	« <u>Conscientes des</u> préoccupations sanitaires, notamment dans les pays en développement, suscitées par l'exposition au niveau local à des polluants organiques persistants, en particulier l'exposition des femmes et, à travers elles, celle des générations futures ».	Les statistiques sur la santé ne permettent pas de tirer des conclusions sur les causes des préoccupations sanitaires liées aux polluants organiques persistants. L'évaluation socio-économique doit par conséquent être entreprise pour acquérir une image plus précise de l'échelle et des modalités des incidences sur la santé imputables à l'exposition des populations aux polluants organiques persistants.
§ 7	« <u>Rappelant également</u> les dispositions pertinentes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et d'Action 21 ».	Action 21 souligne l'importance de la participation des parties prenantes dans les prises de décisions touchant à l'environnement comme on peut le voir dans Action 21, CNUED 1992, Préambule, Section 23.2 « On a vu surgir la nécessité de nouvelles formes de participation. Il y a, par exemple, la nécessité pour les particuliers, les groupes et les organisations ... de connaître les décisions pertinentes, en particulier celles qui peuvent avoir des conséquences pour les communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent. »
§ 17	« Réaffirmant le Principe 16 de la Déclaration de Rio ... aux termes duquel les autorités nationales devraient s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation d'instruments économiques, en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement. »	Dans les présentes directives sur l'évaluation socio-économique, l'analyse des parties prenantes est l'outil clef et se trouve au centre du mécanisme de prise de décision consensuel et exploitable eu égard aux conflits qui s'élèvent dans la gestion des polluants organiques persistants. Les présentes directives offrent une analyse coûts/bénéfices qui introduit le principe « pollueur-payeur »
Préambule § 18	« <u>Résolues à protéger</u> la santé humaine et l'environnement contre les incidences néfastes des polluants organiques persistants ».	Le bureau régional de l'OMS pour l'Europe définit la santé environnementale comme comprenant « ces aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par des facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux et psychosociaux de l'environnement. Elle renvoie également à la théorie et à la pratique

Référence dans la Convention de Stockholm		Importance de l'évaluation socio-économique
Article 1	Objectif « ...protéger la santé humaine et l'environnement des polluants organiques persistants ».	d'évaluation, de correction, de contrôle et de prévention de ces facteurs dans l'environnement qui potentiellement peuvent porter préjudice à la santé des générations actuelles et futures » (2 ^{ème} Conférence européenne sur l'environnement et la santé, Helsinki, 1994.)
Article 3 § 2.b iii) a.	Mesures propres à réduire ou éliminer les rejets résultant d'une production et d'une utilisation intentionnelle « Protéger la santé humaine et l'environnement en prenant les mesures nécessaires pour réduire au minimum ou prévenir les rejets »	La définition de la santé humaine et de l'environnement est large et comprend le bien-être des personnes. La protection de la santé humaine et de l'environnement contre les conséquences des polluants organiques persistants doit aller de pair avec la protection ou l'amélioration du bien-être grâce à des actions de gestion ou de remplacement. L'évaluation socio-économique des effets des polluants organiques persistants et leur gestion doit être entreprise pour veiller à ce que la santé humaine ne soit pas compromise.
Article 7 § 2	Plans de mise en œuvre « Les Parties coopèrent, selon qu'il convient, directement ou par l'intermédiaire d'organisations mondiales, régionales et sous-régionales, et consultent leurs parties prenantes nationales, notamment les associations féminines et les organisations œuvrant dans le domaine de la santé des enfants, afin de faciliter l'élaboration, l'application et l'actualisation de leurs plans de mise en œuvre »	L'inclusion délibérée des associations féminines et des organisations œuvrant dans le domaine de la santé des enfants montre l'importance accordée au souci de veiller à ce que les plans nationaux de mise en œuvre reflètent les priorités sanitaires et les besoins de ces groupes. Les outils et les compétences de l'évaluation socio-économique sont nécessaires pour faciliter ce travail. L'utilisation de ces mêmes outils garantit que <i>tous</i> les groupes d'intérêts concernés sont consultés et participent à l'élaboration et à l'application des plans nationaux de mise en œuvre. Ainsi, ces deux groupes d'intérêt mentionnés ci-dessus sont devenus un symbole pour tous les groupes de parties prenantes concernés.
Article 9. § 1.b)	Echange d'informations « Chaque Partie facilite ou entreprend l'échange d'informations se rapportant ... Aux solutions de remplacement des polluants organiques persistants, notamment d'informations sur leurs risques ainsi que sur leurs coûts économiques »	Les outils d'évaluation socio-économique aident à faciliter l'échange des informations. En outre, l'échange d'informations entraîne leur mouvement dans de nombreuses directions – en particulier des décideurs vers les Parties intéressées/affectées ainsi que des décideurs vers d'autres parties prenantes.
Article 10 § 1b) § 1c) § 2 § 4	Information, sensibilisation et éducation du public « La fourniture au public de toutes les informations disponibles sur les polluants organiques persistants... » « L'élaboration et l'application de programmes d'éducation et de sensibilisation, en particulier à l'intention des femmes, des enfants et des moins instruits, sur les polluants organiques persistants, ainsi que sur leurs effets sur la santé et l'environnement et sur les solutions de remplacement » « Chaque Partie ... veille à ce que le public ait accès aux informations publiques visées au paragraphe 1 et à ce que ces informations soient tenues à jour » « Pour la fourniture d'informations sur les polluants organiques persistants et les solutions	« Les particuliers, les groupes et les organisations doivent avoir accès à l'information se rapportant à l'environnement et au développement que détiennent les pouvoirs publics, y compris des informations sur les produits et les activités qui ont ou sont susceptibles d'avoir des incidences sensibles sur l'environnement, ainsi que des informations sur les mesures de protection de l'environnement », Action 21, CNUED 1992, Préambule, Section 23.2. L'évaluation socio-économique, et en particulier les outils de participation des parties prenantes, peut aider à adapter les informations de sorte qu'elles soient pertinentes pour, et comprises par, ceux auxquelles elles sont destinées. D'autres outils d'évaluation socio-économique peuvent aider à inciter les parties prenantes à participer à la création de matériels

Référence dans la Convention de Stockholm		Importance de l'évaluation socio-économique
	de remplacement, les Parties peuvent recourir à des fiches techniques de sécurité, à des rapports, aux médias et à d'autres moyens de communication, et établir des centres d'information aux niveaux national et régional »	pédagogiques qui leur soient adaptés. Les informations ne resteront vraisemblablement pas confinées à leur pur aspect scientifique et technique si l'évaluation socio-économique est entreprise. A l'instar des informations techniques, elle demandera une mise à jour constante. Les informations relatives à l'évaluation socio-économique sont moins susceptibles de prendre des formes statistiques que les informations de nature technique ou scientifique.
§ 1d)	« La participation du public à la prise en considération des polluants organiques persistants et de leurs effets sur la santé et l'environnement et à la mise au point de solutions appropriées, y compris les possibilités de contributions nationales à l'application de la présente Convention »	Organiser la participation du public de façon à ce qu'il soit effectivement capable de contribuer à l'élaboration de solutions adéquates nécessite un ensemble de compétences qui résultent spécifiquement de l'évaluation socio-économique. En particulier, le fait de consulter les communautés au sujet des impacts, des solutions de remplacement, des risques sociaux ainsi que d'une participation croissante des parties prenantes en rapport avec les polluants organiques persistants peut multiplier les occasions d'apporter des contributions pertinentes au niveau national.
§ 1e)	« La formation de travailleurs, de scientifiques, d'éducateurs et de personnel technique et de direction »	La Convention reconnaît ici le besoin d'une réponse pluridisciplinaire aux questions techniques de pollution par les polluants organiques persistants dans la conception d'options de gestion différentes. L'évaluation socio-économique est pluridisciplinaire par nature et les spécialistes en évaluation socio-économique peuvent apporter d'utiles contributions aux programmes de formation.
Article 11 § 1e)	Recherche-développement et surveillance « Les Parties, ... encouragent et/ou entreprennent, aux niveaux national et international, des activités appropriées de recherche-développement, de surveillance et de coopération concernant les polluants organiques persistants et, le cas échéant, les solutions de remplacement ... portant notamment sur ... les impacts socio-économiques et culturels suivants »	Face à cet article qui fait spécifiquement état des impacts socio-économiques et culturels, les présentes directives sur l'évaluation socio-économique sont proposées comme un ensemble d'outils et de méthodologies visant à réaliser des travaux de recherche-développement et de surveillance efficaces sur ces impacts.
§ 2 (a)	« Lorsqu'elles entreprennent des activités ... [les Parties] appuient et renforcent, le cas échéant, des organisations, réseaux et programmes internationaux ayant pour objet de définir, de conduire, d'évaluer et de financer la recherche, la collecte de données et la surveillance, compte tenu de la nécessité de réduire le plus possible les doubles emplois »	Dans le cycle de gestion des polluants organiques persistants, les outils d'évaluation socio-économique contribuent à appuyer des activités transversales pour améliorer la pratique tout en minimisant les doubles emplois
Article 12 § 2	Assistance technique « Les Parties coopèrent pour ... développer et renforcer leurs moyens de s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention »	Dans ces circonstances, le renforcement des capacités en matière d'outils et méthodologies d'évaluation socio-économique peut être vu comme une contribution à l'acquittement des obligations au titre de la Convention.
§ 3	« La Conférence des Parties donnera des	

Référence dans la Convention de Stockholm		Importance de l'évaluation socio-économique
	directives supplémentaires en la matière »	Lors de ses première et deuxième réunions, la Conférence des Parties a recommandé que des directives sur l'évaluation socio-économique soient élaborées dans les plus brefs délais possibles pour aider au renforcement des capacités afin que les obligations au titre de la Convention soient remplies
Article 13 § 4	Ressources financières et mécanismes de financement « La mesure dans laquelle les pays en développement Parties s'acquitteront effectivement de leurs engagements au titre de la Convention dépendra de la mesure dans laquelle les pays développés Parties s'acquitteront effectivement de leurs engagements au titre de la Convention en ce qui concerne les ressources financières, l'assistance technique et le transfert de technologie. Il sera pleinement tenu compte du fait qu'un développement économique et social durable et l'élimination de la pauvreté sont, pour les pays en développement Parties, la priorité absolue, compte dûment tenu de la nécessité de protéger la santé humaine et l'environnement. »	Les obligations au titre de la Convention de Stockholm sont inséparables de la poursuite des actions en vue de l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement. La Convention impose aux pays développés d'offrir une assistance technique, des ressources et des mécanismes financiers pour assurer l'avancée des pays en développement vers leurs objectifs à cet égard. L'évaluation socio-économique aide les Parties à mettre en lumière les points sur lesquels la gestion des polluants organiques persistants et les activités de réduction de la pauvreté sont bien alignées (en synergie) et/ou sont probablement en opposition directe ou indirecte (en antagonisme) avec les objectifs de réduction de la pauvreté, et offre des possibilités d'analyser de meilleures solutions de remplacement
Annexe E	Informations requises pour le descriptif des risques	Utiles pour l'identification des critères de risques
Annexe F	Informations se rapportant aux considérations socio-économiques	Exposé de la logique sous-jacente à l'entreprise d'une évaluation socio-économique

iii) Contribution aux engagements des Parties envers d'autres accords internationaux centrés sur les questions sociales

La quasi-totalité des Parties qui mènent à bien un plan national de mise en œuvre auront pris aussi d'autres engagements internationaux centrés sur des questions sociales en matière de droits humains, droits de l'enfant, droits des femmes, réduction de la pauvreté etc. Nombre de ces engagements auront été inscrits dans les constitutions nationales et les corpus juridiques internes. L'évaluation socio-économique aidera à détecter les synergies entre ces engagements et la Convention de Stockholm, des synergies qui influent fortement sur le lancement des plans nationaux de mise en œuvre :

- Il est plus facile d'attirer des fonds lorsque l'on peut démontrer que ces mêmes fonds pourront être portés à leur maximum d'efficacité tout en servant plusieurs objectifs simultanément. Par exemple, les Objectifs du Millénaire pour le développement et l'évaluation socio-économique partagent un intérêt spécifique pour les groupes les plus vulnérables de la société; en l'occurrence, les groupes de personnes les plus susceptibles d'être affectées par les polluants organiques persistants et les mesures visant à réduire leurs impacts sociaux (voir encadré ci-après);

- Ces synergies renforcent la possibilité de faciliter les procédures de consultation des communautés tant pour les communautés elles-mêmes que pour les équipes de mise en œuvre.

Eu égard aux **Objectifs du Millénaire pour le développement**, les obligations au titre de la Convention de Stockholm sont inséparables de la poursuite des actions d'élimination de la pauvreté dans les Parties appartenant au monde en développement, dans la mesure où les populations vivant dans la pauvreté sont, partout dans le monde, plus fragiles face aux effets des polluants organiques persistants et aux répercussions des mesures prises pour atténuer ces effets. Il faut donc veiller à ce que les plans nationaux de mise en œuvre soient harmonisés avec toute politique nationale de type stratégies de réduction de la pauvreté ou d'intégration sociale, qui tendent à aider ce pays à réussir localement sur un ensemble d'Objectifs du Millénaire pour le développement. Tout comme il sera renseigné par ces politiques et ces plans, le plan national de mise en œuvre peut aussi leur apporter de précieuses contributions.

Les Parties appartenant au monde développé sont tenues par la Convention d'offrir une assistance technique, des ressources financières et des mécanismes qui assurent l'avancée des Parties en développement ou en transition vers leurs objectifs à cet égard. L'évaluation socio-économique aide les Parties à mettre en lumière les points sur lesquels la gestion des polluants organiques persistants et les activités de réduction de la pauvreté sont particulièrement bien alignées (en synergie) et/ou sont probablement en opposition directe ou indirecte (en antagonisme) par rapport aux objectifs de réduction de la pauvreté, et offre des possibilités d'analyser les options pour choisir les meilleures solutions de remplacement.

A3 Comment l'évaluation socio-économique pourrait interférer avec vos interventions

L'intégration de l'évaluation socio-économique à diverses étapes de l'élaboration et de l'application du plan national de mise en œuvre permettra à l'équipe pays de :

- travailler avec différents groupes et particuliers affectés par les polluants organiques persistants et susceptibles d'être affectés par les activités d'un pays visant à faire cesser les atteintes à la santé et à l'environnement dues aux polluants organiques persistants;
- établir une base de données de départ des perceptions, questions et priorités des citoyens. A ce jour, rare sont les Parties ayant réuni des données dans ce but. Cela facilitera dans l'avenir le suivi et l'évaluation du plan national de mise en œuvre;
- comprendre la diversité des impacts selon les groupes et adapter les interventions en conséquence. Ceci s'applique à différents niveaux, par exemple : concevoir des activités pour aider à modifier les comportements d'achats; comprendre, planifier et réussir le relogement de communautés à l'écart des sites toxiques; formation et réemploi des populations mise au chômage par la fermeture des industries productrices de polychlorobiphényles (PCB), de dibenzodioxines ou de dibenzofuranes;
- adapter les activités du plan national de mise en œuvre aux besoins des personnes affectées par les polluants organiques persistants;

- reconsidérer ses priorités pour le plan national de mise en œuvre en élargissant les domaines d'intérêt au-delà de la gestion technique par l'incorporation des questions sociétales et économiques;
- reconsidérer ses plans d'action; si l'évaluation socio-économique montre que les risques et les coûts de la mise en œuvre d'une solution de remplacement spécifique seront trop élevés pour la communauté touchée, alors des stratégies différentes peuvent être planifiées et mises en place, ce qui réduira l'éventualité de résultats inacceptables ou non planifiés.

A.4 Principes généraux et pratiques guidant une évaluation socio-économique

Compte tenu de l'article 1 de la Convention de Stockholm, les pratiques et principes suivants devraient guider l'évaluation socio-économique :

- I. Se lier aux stratégies et programmes nationaux et régionaux
- II. Veiller à l'équité dans les impacts
- III. Centrer l'évaluation sur les impacts les plus significatifs
- IV. Reconnaître l'importance des données qualitatives et quantitatives
- V. Inviter diverses parties prenantes à participer
- VI. Faire appel à des praticiens des évaluations socio-économiques et à des équipes pluridisciplinaires

II Se lier aux stratégies et programmes nationaux et régionaux

Il importe que chaque Partie qui élabore et applique son plan national de mise en œuvre puisse identifier d'autres politiques et stratégies pertinentes et s'y relier. Voici quelques exemples de types de stratégies impliquant par nécessité une dimension socio-économique et pouvant au moins donner des informations sur les questions socio-économiques les plus vitales dans un domaine géographique donné.

- Accords multilatéraux sur l'environnement tels que les conventions de Bâle ou de Rotterdam et l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques;
- Autres conventions et accords des Nations Unies tels que les conventions du BIT, de l'OMS, les accords commerciaux et économiques régionaux;
- Documents relatifs aux stratégies de réduction de la pauvreté et Objectifs du Millénaire pour le développement.

Les équipes pays des plans nationaux de mise en œuvre compteront probablement parmi leurs membres (ou devraient peut-être songer à faire participer) des personnels dont les services/ministères travaillent sur des objectifs appartenant à des politiques et stratégies de types similaires. Ces représentants ont un important rôle à jouer dans l'instauration de

mécanismes de coordination pour l'élaboration du plan national de mise en œuvre et, simultanément, dans la création d'un canal d'échange d'informations sur les politiques, les priorités, les stratégies et les programmes.

II Veiller à l'équité dans les impacts

L'identification de tous les groupes risquant d'être affectés est essentielle pour le concept d'équité dans les impacts, (voir section A5, information sur l'Analyse des parties prenantes). Il est donc important de noter avec précision comment chaque groupe est affecté. La décision de modifier une pratique de gestion pour, par exemple, interdire la fabrication d'un pesticide identifié comme polluant organique persistant ou d'exiger des usines qu'elles réduisent leurs rejets de polluants organiques persistants produits involontairement, créera toujours des « gagnants » et des « perdants ». Cependant, aucune catégorie de personnes, en particulier celles qui pourraient être considérées comme plus sensibles ou plus vulnérables en raison de leur âge, genre, appartenance ethnique, race, profession ou autres facteurs, ne devrait devoir supporter les coûts de ces interventions. L'évaluation socio-économique constitue une occasion de s'assurer que la gestion des polluants organiques persistants a des répercussions positives sur les groupes les plus vulnérables et que les impacts effets sont minimisés.

III Centrer l'évaluation sur les impacts les plus significatifs

L'équipe menant l'évaluation socio-économique sera aux prises avec des contraintes de temps et de ressources sévères, qui pèsent sur la portée et la précision de son évaluation. Ces contraintes font jaillir une question cruciale : « Si l'on ne peut couvrir l'univers social, pourquoi se centrer dessus? ». La réponse réside dans le fait de se centrer sur les impacts les plus significatifs, en particulier sur les groupes les plus vulnérables. Pour ce faire, l'équipe doit avoir recours à une palette d'estimations ou de techniques d'investigation rapides afin d'identifier sans tarder tous les impacts significatifs pour tous les groupes affectés. Il est clair que les impacts identifiés comme importants par le public doivent figurer en bonne position sur l'échelle des priorités. Il est essentiel qu'un large public participe tout au long de l'évaluation socio-économique; mais il faut souvent avoir recours aussi à des moyens complémentaires (par exemple informateurs clefs, observations de participants et, si possible, enquêtes) pour s'assurer que les préoccupations les plus significatives du public sont traitées.

IV Reconnaître l'importance des données qualitatives et quantitatives

Tous les évaluateurs s'efforcent d'identifier et quantifier les impacts significatifs, ce qui leur permet de fournir aux décideurs et au public touché des informations à la fois complètes et aussi précises que possible. Cependant, les impacts sociaux, avec toute leur complexité, sont souvent difficiles à quantifier. Ceci dit, il est préférable d'être globalement juste sur les questions importantes plutôt que d'être méticuleux sur des questions futiles. Il importe aussi de comprendre la nature des informations utilisées et des incertitudes qui leur sont inhérentes. L'utilisation de données qualitatives telles que celles résultant des consultations des parties prenantes peut contribuer plus efficacement à l'établissement d'une solide échelle des priorités et à des prises de décisions adéquates.

V Inviter diverses parties prenantes à participer

Il s'agit ici de faire participer des représentants de différents groupes de la communauté : femmes, hommes, jeunes, groupes d'ethnies différentes, personnes vivant dans la pauvreté, secteur privé (local, national et multinational), société civile, autorités locales et gouvernementales². S'agissant des groupes de la communauté, plus la consultation sera locale, plus il sera facile de s'assurer que les divers intérêts et besoins de ces groupes sont authentiquement représentés, plutôt que « traduits » par des élites. L'analyse des parties prenantes aidera à s'assurer que les diverses parties prenantes sont correctement identifiées et que leurs opinions sont prises en considération.

VI Faire appel à des praticiens des évaluations socio-économiques et à des équipes pluridisciplinaires

La réalisation d'une évaluation socio-économique nécessite une large gamme de compétences. Ces compétences sont différentes de celles que l'on trouve classiquement dans les services scientifiques et techniques des gouvernements. On ne saurait trop insister sur le besoin de professionnels compétents et qualifiés en développement social, formés à l'analyse sociale et économique et en ayant l'expérience. Un spécialiste expérimenté en évaluation socio-économique connaîtra les données et sera au fait de l'état actuel des connaissances en sciences sociales se rapportant à des impacts constatés ailleurs, mais qui pourraient être pertinents dans la zone qu'il étudie. Un spécialiste en sciences sociales sera capable d'identifier toute la gamme des impacts importants puis de choisir les procédures de mesure appropriées.

Si elle compte en son sein un spécialiste des sciences sociales, l'équipe interdisciplinaire d'évaluation socio-économique courra moins de risques de négliger un impact social important. Dans le travail d'évaluation des impacts sociaux, en l'absence de preuve ferme dans aucune direction sur un type d'impact potentiel, il conviendra de conclure prudemment que l'on ne peut l'exclure en toute confiance. En outre, il importe que le spécialiste en évaluation socio-économique soit au fait des perspectives techniques et biologiques/environnementales auxquelles on pourrait faire appel pour le projet, ainsi que du contexte culturel et des procédures de l'agence avec laquelle il travaille.

² Voir directives plus approfondies sur la participation des Parties prenantes à la Section 5.4 des Directives pour l'élaboration d'un plan national de mise en œuvre pour la Convention de Stockholm (2004)

A.5. Les principaux outils de l'évaluation socio-économique

Les outils décrits ci-après appartiennent à deux types principaux – ceux destinés à la collecte d'informations pour l'évaluation socio-économique et ceux qui aident à analyser et intégrer cette évaluation dans un projet général et la planification du programme. Ce sont tous des moyens de rassembler et analyser des données socio-économiques et ils sont utiles en bien des moments du cycle du plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm et dans l'élaboration et l'exécution de programmes et de projets visant à mettre en œuvre des actions prioritaires. Nombre d'entre eux sont utiles aussi dans la réflexion sur les actions nécessaires au titre d'autres accords relatifs aux produits chimiques et aux déchets.

L'analyse des parties prenantes est l'outil essentiel de l'évaluation socio-économique et constitue la base de la plupart des autres outils. L'analyse des parties prenantes est elle-même un ensemble d'outils ou de procédés visant à identifier des groupes de parties prenantes et à décrire la nature de ce qui est en jeu pour elles, leurs rôles et leurs intérêts en matière de réduction et de gestion des risques induits par les polluants organiques persistants. Elle aide à identifier les points d'entrée et les actions.

L'analyse sociologique, technologique, économique et politique est un outil de planification dynamique et stratégique qui peut être utilisé au départ de toute initiative de gestion des polluants organiques persistants et qui facilite l'examen des circonstances dans lesquelles l'initiative intervient. Sous l'acronyme STEP (sociologique, technologique, économique et politique), cette analyse est une invitation à songer aux changements et aux tendances apparentes et pertinentes dans l'élaboration du plan national de mise en œuvre.

L'analyse des risques sociaux est la base de l'évaluation socio-économique, elle vise à établir des seuils ou des limites à l'intérieur desquels les groupes sociaux peuvent atténuer le risque et résister aux chocs extérieurs. L'analyse des groupes sociaux consiste en contributions/interrogations introduites dans plusieurs outils (analyse des parties prenantes, analyse des moyens d'existence, etc.) et facilite une évaluation de tous les principaux risques courus par la population, en particulier les groupes les plus pauvres, les plus vulnérables. Il faut la distinguer de l'analyse technique des risques, qui s'intéresse à l'impact des polluants organiques persistants sur la santé humaine et sur l'environnement, et à l'ampleur de la menace qu'ils représentent dans une situation donnée (Voir Annexe E de la Convention).

Les outils de consultation sont importants pour trouver comment les parties prenantes perçoivent l'effet des pratiques de gestion des polluants organiques persistants. Les techniques de consultation sont surtout visuelles, conçues pour être utilisées avec des groupes d'intérêt de tous niveaux, de la communauté à la prise de décision. Elles sont utiles à l'évaluation, la collecte

des données de départ, la planification, l'adaptation et la fourniture des informations, au suivi et à l'évaluation.

L'analyse des moyens d'existence aide les spécialistes en évaluation socio-économique dans leur acquisition d'une compréhension plus fine des moyens d'existence de différents groupes de parties prenantes et des principales façons dont la gestion des polluants organiques persistants les affecte. L'analyse des moyens d'existence peut aider à retracer les impacts des influences extérieures – par exemple des changements de politiques ou des lois relatives aux polluants organiques persistants – sur le commerce, les marchés, les taxes, la production, la main d'œuvre et l'utilisation au niveau local.

L'analyse coûts/bénéfices est une approche analytique de l'analyse des options en matière de polluants organiques persistants, et vise la prise de décision aux niveaux directionnels. Elle tente de réduire tous les apports (coûts) et tous les impacts positifs (bénéfices) à une seule mesure monétaire. L'analyse coûts/bénéfices est basée sur l'idée simple d'une comparaison des coûts d'une action avec les bénéfices qui en sont retirés. A ce titre, l'analyse coûts/bénéfices peut amener de la rationalité dans le mécanisme complexe de la prise de décision, en évaluant les coûts et bénéfices relatifs d'une action par rapport au statu quo ou à une autre action. Cependant, les procédures de conversion de valeurs non monétaires (comme les coûts sociaux des options de gestion des polluants organiques persistants) en chiffres ne sont pas simples et peuvent revêtir une marge d'incertitude considérable. En outre, faire des hypothèses de valeurs puis les attribuer peut donner un faux sentiment de certitude, sauf à les prendre avec prudence et de manière équilibrée en regard d'autres sources d'analyse et de preuve. L'assentiment des Parties prenantes quant à l'ensemble des hypothèses faites dans l'attribution des valeurs monétaires sera un pas important vers leur acceptation des résultats de l'analyse.

L'analyse des options est un ensemble d'outils appartenant au cycle du plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm, qui permet à l'équipe d'évaluation de filtrer des concepts et des idées embryonnaires, acquérir une meilleure compréhension, construire l'appropriation par les parties prenantes et affiner des propositions utiles tout en rejetant celles qui ne sont pas pertinentes. L'analyse des options est le mécanisme grâce auquel se conclue une prise de décision.

L'analyse du cadre logique (expression souvent contractée en anglais en "logframe"), est un outil puissant, à utiliser dans l'organisation d'un projet ou d'un groupe d'activités, autour d'un objectif commun, unique. Cet outil est la base de la planification, du suivi et de l'évaluation d'un programme de réduction des polluants organiques persistants. Il conviendra essentiellement de

développer 16 « cadres », l'idéal étant de travailler avec des parties prenantes clés. Le cadre logique ne devrait jamais être établi par une équipe de consultants travaillant seuls, intra muros.

La section B énonce de manière détaillée quand et comment chacun de ces outils peut être utilisé lors de l'élaboration et de l'application du plan national de mise en œuvre.

La section C précise davantage la manière d'utiliser les outils pour aider à la supervision de leur emploi.

SECTION B : ENTREPRENDRE UNE EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE

SECTION B : ENTREPRENDRE UNE EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE

B1 Utiliser l'évaluation socio-économique à différents étapes de la formulation et de l'exécution du plan national de mise en œuvre

L'évaluation socio-économique peut s'avérer utile à toutes les phases de l'élaboration du plan national de mise en œuvre et pendant son application. Si des priorités ont déjà été fixées aux phases I-III du plan national de mise en œuvre, alors une évaluation socio-économique permettra d'acquérir une compréhension plus fine des effets des mesures d'atténuation déjà décidées. Dans ce cas, on mènera une brève étude pour la phase IV. Les résultats resteront éclairants, aideront à planifier les stratégies de communication du plan national de mise en œuvre et excluront les pires iniquités dans les impacts. Cependant, pour pouvoir suivre la trace des effets des mesures d'atténuation, il conviendrait de mener une étude de départ aux phases I–III de l'élaboration du plan national de mise en œuvre, ce qui rendra l'exercice plus exigeant en besoins de ressources mais plus fructueux aussi eu égard aux informations utiles qui en découleront.

En pratique, chaque pays devrait viser une solution PROPORTIONNÉE. Si dans votre pays, les PCB sont la priorité numéro un la plus évidente au titre de la Convention, alors les outils que vous utilisez et la profondeur de l'enquête seront liées à cet élément et, si l'échelle du problème est réduite, alors le champ et l'échelle du programme que vous concevrez seront à cette image.

En réalité, un certain nombre d'itérations seront vraisemblablement nécessaires quelle que soit l'étape atteinte dans la planification et l'exécution de l'évaluation socio-économique et/ou dans le plan national de mise en œuvre. A chaque étape, un examen par des spécialistes est prévu et des consultations avec les parties prenantes permettront une adhésion aux résultats et aux conclusions tirées et, si le résultat de l'examen par les spécialistes est qu'aucune décision ne ressort véritablement, ou que de nouveaux risques ou questions apparaissent, il faudra réitérer la collecte de données et procéder à une nouvelle analyse pour parvenir à décider.

Tableau 2 : Les types et buts des outils d'évaluation socio-économique dans le cycle du plan national de mise en œuvre

Outil	But	Contexte d'utilisation
Matrice Parties prenantes	Moyen élémentaire d'inviter divers publics à participer	A la plupart des étapes de toute évaluation socio-économique ainsi que du plan national de mise en œuvre, pour collecter et partager des informations, assurer des retours d'informations et satisfaire aux besoins d'informations complémentaires
Matrice Importance et influence	Offrir aux groupes de parties prenantes vulnérables une possibilité d'exprimer leurs propres préférences dans les choix, à partir de leurs perceptions	Dans l'évaluation socio-économique détaillée avec des groupes de parties prenantes, lorsque des questions sont soulevées ou que des options d'atténuation sont planifiées
Matrice	De la participation de qui avez-vous besoin? Comment pouvez-vous impliquer ces personnes, et quand. Peut	Après la matrice Parties prenantes, dans l'élaboration des plans d'atténuation et tout au long du cycle du projet

Directives sur l'évaluation socio-économique en vue de l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm

Participation	former la base d'une stratégie de communication dans des projets d'atténuation des polluants organiques persistants	
Analyse sociologique, technologique, économique et politique	Quel environnement général social, technique, économique et politique entoure l'utilisation et la gestion des polluants organiques persistants	Précocement dans l'évaluation socio-économique et dans les cycles de planification
Analyse des risques sociaux	A la base de toute mesure d'atténuation se trouve une idée claire et complète des risques perçus et réels	Première étape de l'identification du problème (plan national de mise en œuvre, phase I) mais aussi à chaque niveau d'analyse et dans l'élaboration du cadre logique
Entretiens semi-structurés	Listes de contrôle des questions, à utiliser avec les parties prenantes clés pour les encourager à partager leurs perceptions – la base de toute consultation des communautés, et en vue de l'établissement des politiques	Cet outil est l'un des plus largement utilisés au cours de la planification, la collecte des données, l'examen et l'évaluation (toutes les étapes du cycle du plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm)
Cartographie sociale, transversales et matrices	Faire le point des différences dans les impacts actuels des polluants organiques persistants et les futurs impacts des mesures d'atténuation sur différentes parties prenantes	Lors des évaluations socio-économiques détaillées avec les parties prenantes, au moment de soulever des questions ou de planifier des options de planification d'atténuation
Contre-vérifications sur le terrain	Explorer les traits caractéristiques d'un lieu eu égard aux pratiques d'utilisation des polluants organiques persistants, à leur stockage ainsi que les impacts potentiels de tout changement	Dans des évaluations socio-économiques détaillées avec des groupes de parties prenantes, au moment de soulever des questions ou de planifier des options d'atténuation
Matrices, classement et notation	Discuter les préférences avec les parties prenantes, en particulier eu égard à la comparaison des situations ou des options	Dans des évaluations socio-économiques détaillées avec des groupes de parties prenantes, au moment de soulever des questions ou de planifier des options d'atténuation
Analyse des moyens d'existence	Analyse de la manière dont différentes parties prenantes vivent maintenant avec les impacts des polluants organiques persistants, des stratégies qu'elles adoptent maintenant et celles qu'elles pourraient adopter si les politiques et les pratiques changeaient	Après l'analyse des parties prenantes en particulier pour formuler une vision des incidences des options d'atténuation et dresser la chaîne des réactions provoquées par un changement dans la fourniture ou l'utilisation d'un polluant organique persistant
Analyse coûts/bénéfices	Mettre une valeur financière ou numérique sur les coûts et les bénéfices	Compte tenu de la précision demandée, il est préférable de la mettre en œuvre lorsque les questions principales sont déjà hiérarchisées, afin d'aider au choix de l'option d'atténuation
Analyse du problème et de l'objectif	Identifie le problème ou l'objectif central sur la base d'une hiérarchie de causes et d'effets	Aider à la planification de scénarios, après que l'essentiel des informations a été collecté, dans les phases finales de la première période du cycle du plan national de mise en œuvre et la période 2.
Analyse des options	Une liste de contrôle des questions pour que les données venues de différentes analyses de l'évaluation socio-économique et autres angles de vue, puissent être comparées dans l'attente du choix des stratégies de gestion des polluants organiques persistants	Particulièrement utile aux dernières étapes de la conception/révision d'un plan national de mise en œuvre et pour déboucher dans l'analyse du cadre de travail logique
Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces	Identifie les forces, faiblesses, opportunités et menaces appartenant aux différentes options	Aider à l'analyse des options

Matrice des décisions	Un résumé des caractéristiques de l'évaluation socio-économique et autres aspects qui permet de prendre des décisions finales eu égard à la direction des plans stratégiques/d'action	Parachever l'analyse des options, enrichir directement le mécanisme du cadre logique à la fin de la période 1 dans le cycle du plan national de mise en œuvre et commencer la période 2.
Analyse du cadre logique	Dernière étape de l'évaluation socio-économique. Permet à l'utilisation des indicateurs d'impact socio-économique du changement pour devenir un objectif visible des projets d'atténuation	Formaliser et normaliser des plans d'actions pour l'atténuation à la fin de la période 1 dans le cycle du plan national de mise en œuvre et commencer la période 2. Puis y revenir lors de la période 3 – et examiner les progrès accomplis pour tirer des enseignements en vue de la mise en œuvre future.

B2 Définir et entreprendre une évaluation socio-économique dans le cadre d'un programme de gestion des polluants organiques persistants

Les équipes pays chargées d'élaborer le plan national de mise en œuvre et de le traduire en action peuvent ne pas être en mesure d'entreprendre l'évaluation socio-économique. Pourtant, le degré auquel le plan national de mise en œuvre peut protéger les personnes – en particulier les secteurs vulnérables de la population – des impacts négatifs potentiels de la gestion des polluants organiques persistants découle véritablement de la rigueur avec laquelle l'évaluation socio-économique est menée. L'équipe pays menant le plan national de mise en œuvre et le cycle de gestion des polluants organiques persistants a donc besoin de savoir comment et où l'évaluation socio-économique s'insère dans le plan national de mise en œuvre (période 1 du cycle de gestion des polluants organiques persistants) et dans son application, et de connaître les repères critiques dans la tenue de l'évaluation socio-économique.

Cette section des présentes directives ne se veut pas un manuel de bricolage sur la façon de mener une évaluation socio-économique. Elle est plutôt destinée à doter l'équipe pays d'une compréhension suffisante de la méthodologie de l'évaluation socio-économique et de la manière dont elle s'agence dans l'élaboration du plan national de mise en œuvre et son exécution. L'espoir est que, armée de cette connaissance, l'équipe pays sera en mesure de mandater des spécialistes ayant les compétence et l'expérience requises pour mener l'évaluation socio-économique, et sera suffisamment consciente de ce que cela entraîne pour superviser la qualité et la pertinence des informations collectés et analysés. Tandis que les spécialistes ont la responsabilité de contextualiser l'évaluation socio-économique dans la problématique des polluants organiques persistants, les équipes pays ont la charge de superviser l'évaluation socio-économique, d'évaluer les données produites et se lancer dans l'analyse de ces données pour faire en sorte qu'elles éclairent les interventions de gestion les plus pragmatiques et les plus opportunes dans le temps, pour s'attaquer aux problèmes des polluants organiques persistants et de leur gestion dans l'environnement.

L'urgence et les ressources disponibles pour l'équipe d'évaluation détermineront la durée et l'exhaustivité du processus d'évaluation socio-économique. La question de la proportionnalité entre en jeu ici aussi. L'échelle d'une évaluation plus approfondie, en période 2 du cycle de

gestion des polluants organiques persistants par exemple, est sujette à des modifications en fonction de ce que le niveau précédent d'évaluation aura mis à jour. Une fois l'échelle établie, les objectifs peuvent être fixés et l'équipe qui réalisera l'évaluation socio-économique peut-être réunie.

Réunir une équipe de spécialistes pour l'évaluation socio-économique

Il faut absolument, dès que l'occasion se présente, mettre sur pied l'équipe pluridisciplinaire qui sera chargée de l'évaluation socio-économique. L'équipe devrait comporter des spécialistes de l'intégration sociale/du développement ayant déjà un bon acquis en matière de santé, pauvreté, genre, gouvernance et éducation. Ils devraient être capables de s'attirer le soutien d'environnementalistes et de techniciens spécialisés, car l'évaluation socio-économique se déroulera en même temps que l'autre inventaire technique. Voir à la Figure 3 un ensemble d'attributions.

Les mandats devraient spécifier ce qui suit :

Capacité

1. Capacité et expérience en consultation participative des communautés

Résultats

2. Types spécifiques de données notamment :
3. Preuve qu'un éventail représentatif d'informateurs a été consulté.
4. Une liste indicative des activités susceptibles d'être entreprises (en laissant la gestion précise à l'équipe).

Logistique

5. Un calendrier.
6. Un budget.
7. Un modèle de rapport.

Figure 3 : Mandats de l'équipe d'évaluation socio-économique

Planification de l'évaluation socio-économique

Parties prenantes clefs

Une fois rassemblée, l'équipe d'évaluation socio-économique aura besoin de déterminer qui, dans la communauté, doit être consulté ou impliqué dans le mécanisme et la programmation des événements liés à la consultation, ou devra en être informé. Classiquement, l'échelle de l'opération et le temps alloué ne permettront pas à l'équipe d'interroger toutes les parties

prenantes, aussi devra-t-elle sélectionner des personnes dont elle pense qu'ils représentent le champ des intérêts et des perspectives au sein d'une communauté. Ces informateurs sont désignés comme des parties prenantes « clefs ». Il faut veiller à ce que la procédure de représentation ait une légitimité. Ainsi, tel informateur possible (par exemple un particulier ou une organisation non gouvernementale) parle-t-il/elle véritablement pour les parties prenantes que l'équipe croit représentées par lui/elle?

L'équipe d'évaluation aura (généralement) une seule occasion de rassembler des informations auprès de ces parties prenantes clefs pendant une période donnée du cycle de gestion des polluants organiques persistants. Il est donc impératif qu'elle planifie soigneusement les événements du programme de consultation, tandis que l'équipe pays aura pour tâche de s'assurer que les consultations sont coordonnées et que le temps accordé aux informateurs est utilisé avec sagesse et respect. L'équipe pays et l'équipe d'évaluation devraient être claires sur les dates et les lieux des consultations. Elles devraient connaître les questions importantes à poser à chaque groupe de personnes. Et l'équipe d'évaluation devrait être claire sur les outils les mieux à même de faciliter la discussion autour de ces questions.

Dans la mesure du possible l'équipe d'évaluation devrait retourner des informations sur ses conclusions de façon globale et synthétisée aux parties prenantes, tant pour les informer que pour solliciter des vérifications de données.

Harmoniser l'évaluation socio-économique avec l'application du Plan national de mise en œuvre

Cette partie du guide vise à montrer l'interpénétration entre le plan national de mise en œuvre et l'évaluation socio-économique. Du fait que les plans nationaux de mise en œuvre ne se prêtent pas spontanément à une action concrète, il peut être plus simple d'envisager les activités de réduction des impacts sociaux des polluants organiques persistants collectivement, comme un ensemble, un programme de réduction des impacts pour la gestion des polluants organiques persistants dans l'environnement. Un tel programme peut être divisé en quatre *périodes*, (voir Figure 1 ci-dessus) : concept, mobilisation, gestion et enseignements. Ceci doit être distingué des *phases* du plan national de mise en œuvre (voir annexe A). Ci-dessous, le guide fixe quelles *étapes* de l'évaluation socio-économique tombent dans chacune des *périodes* du cycle du projet. Pour récapituler :

- Le cycle de gestion des polluants organiques persistants compte quatre périodes (Figure 1 ci-dessus)
- Le plan national de mise en œuvre compte cinq phases (voir Annexe A)

- La procédure d'évaluation socio-économique compte quatre étapes (voir Figure 4 ci-dessous)

La Figure 4, à la page suivante, montre les points d'insertion des *phases* du plan national de mise en œuvre dans les *étapes* de la procédure d'évaluation socio-économique. Bien que ces étapes soient présentées comme si elles intervenaient successivement, il faut comprendre qu'il y aura quelques chevauchements car certains inventaires sont plus longs à réaliser que d'autres.

Par ailleurs, le retour d'information est très important pour assurer une acceptation de la part des parties prenantes importantes. Dans les diagrammes ci-dessous, la boucle du retour d'information n'est pas montrée mais supposée. Les questions que doit poser l'équipe d'évaluation sont en bleu. Les outils nécessaires pour répondre à ces questions sont en italique et en noir.

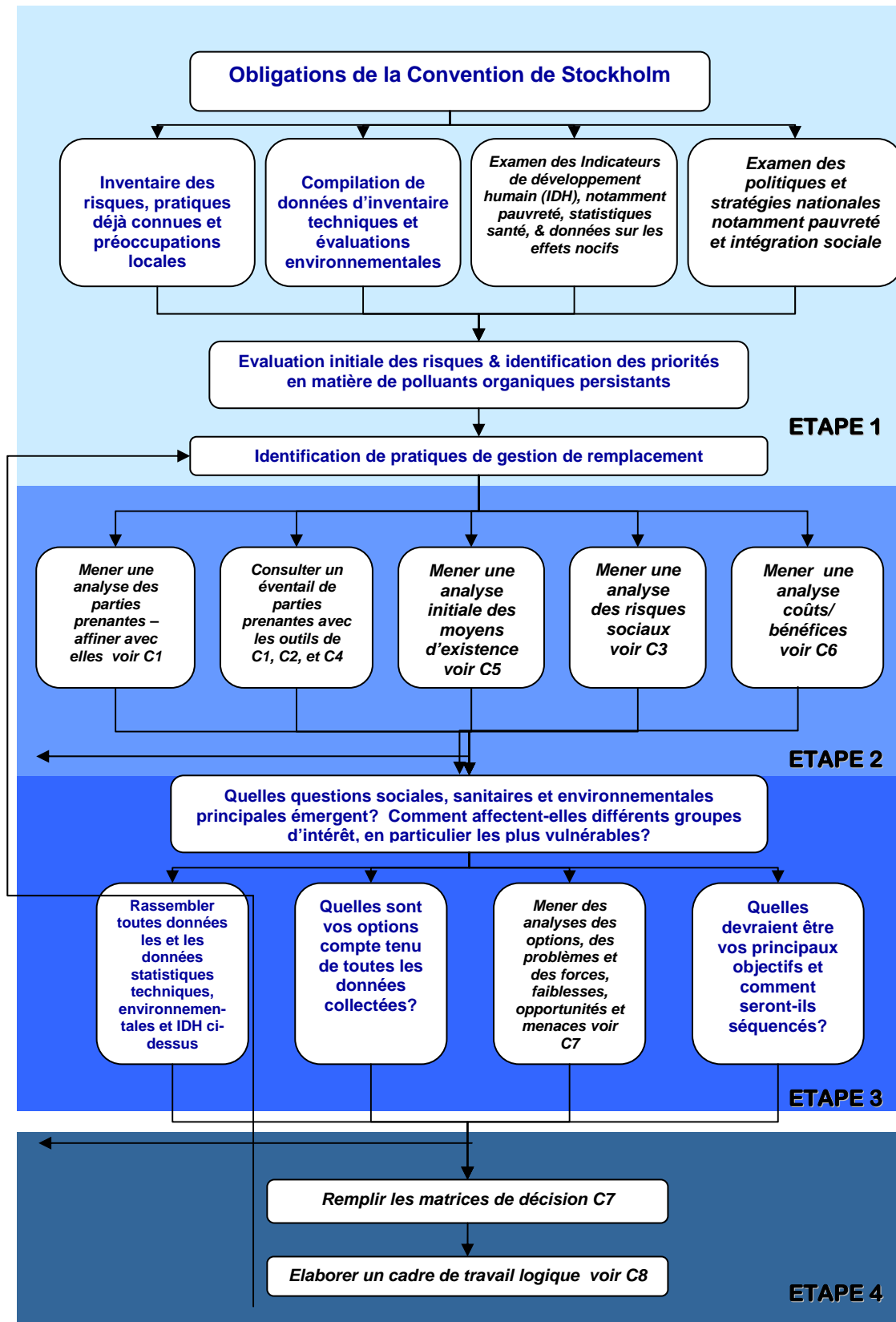
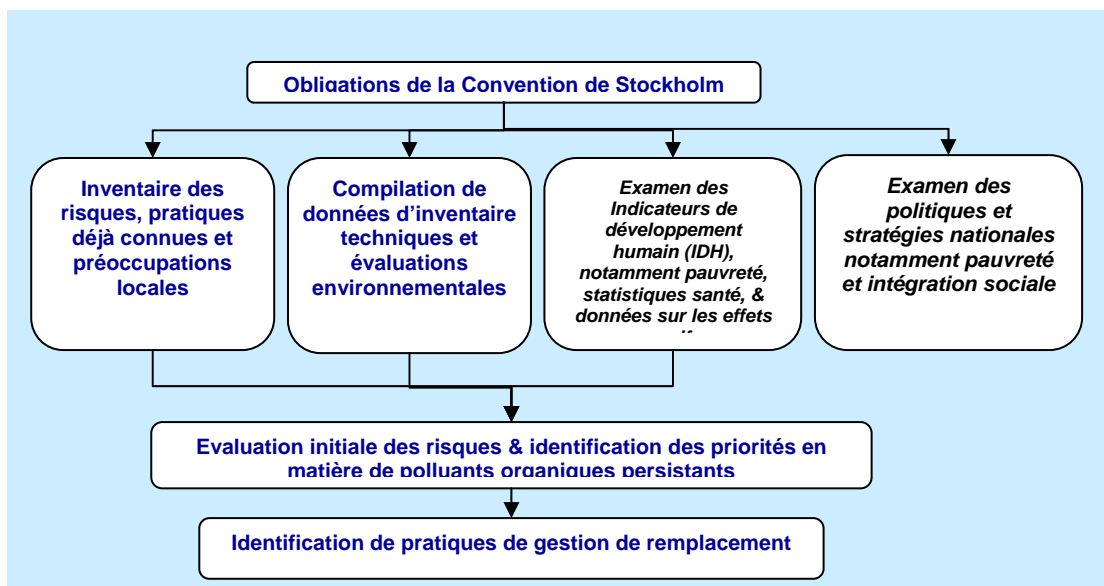


Figure 4 : Les étapes du déroulement d'une évaluation socio-économique dans le cadre de la gestion des polluants organiques persistants

Période 1 du cycle de gestion des polluants organiques persistants (voir Fig. 1) : Conception

La première période du cycle de gestion des polluants organiques persistants est centrée sur l'identification de la manière dont ces polluants affectent la population et les possibilités d'atténuer ces effets. La période 1 du cycle programmatique présente à l'équipe d'évaluation socio-économique l'occasion de considérer les impacts non seulement depuis la perspective de la Convention de Stockholm, mais aussi eu égard aux programmes de changement plus larges, aux niveaux national et international. L'équipe d'évaluation trouvera vraisemblablement l'outil d'analyse sociologique, technologique, économique ou politique particulièrement utile pour rassembler les divers éléments qui permettront de produire une image globale de l'impact sur les populations (voir section C7).

Période 1 du cycle programmatique pour la gestion des polluants organiques persistants : Conception – Etape 1 de la procédure d'évaluation socio-économique : Identification du problème et analyse de la situation



La première étape de l'évaluation socio-économique comporte les phases I, II et III de l'élaboration du plan national de mise en œuvre (voir Annexe A). Il est intéressant de noter que cette étape est identique à la partie initiale de tout projet cherchant à appliquer les actions prioritaires fixées dans le plan national de mise en œuvre.

L'hypothèse de l'étape 1 est qu'à l'exception des obligations de la Convention, aucune priorité nationale n'a été fixée en ce qui concerne les polluants organiques persistants. L'équipe pays chargée d'élaborer le plan national de mise en œuvre est en cours de formation puis

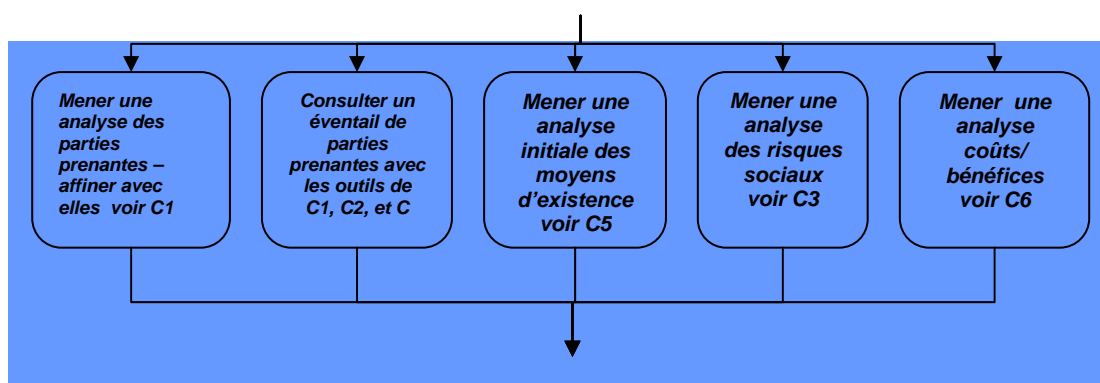
définitivement constituée. Des informations sur certains aspects de la production, du commerce, de l'utilisation et de l'élimination des polluants organiques persistants dans le pays sont éventuellement disponibles dans le domaine public et des inventaires de produits chimiques seront entrepris à ce stade.

Dans la tenue de l'estimation de la situation, il faudra veiller à ce que l'équipe d'évaluation rassemble des informations complémentaires dans tous les secteurs, notamment gouvernementaux, non gouvernementaux, de la société civile et des milieux d'affaires. L'équipe aura besoin d'entreprendre l'inventaire chimique et de s'imprégner des politiques nationales telles que le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), d'autres documents d'intégration sociale, des accords commerciaux régionaux et autres pour comprendre les priorités nationales et régionales existantes. Cette combinaison d'informations constitue l'estimation « de départ » de la situation face à laquelle les actions futures seront planifiées et évaluées.

Les équipes pays qui produiront les meilleures estimations de situation seront celles comportant des membres aptes à ajouter un volet d'analyse socio-économique à tout mécanisme analytique et de prise de décision, lors de l'élaboration et de l'exécution du plan national de mise en œuvre.

L'équipe d'évaluation devrait chercher à mener une évaluation des risques initiale à la fin de cette étape. L'équipe peut commencer à identifier des priorités d'action à la lumière de l'échelle de risques qui a été établie, des considérations techniques et socio-économiques et des politiques nationales concernées, des stratégies et des programmes. Elle peut aussi identifier des pratiques différentes pour gérer les risques classés comme les plus importants.

Période 1 du cycle programmatique de gestion des polluants organiques persistants : Conception – Etape 2 de la procédure d'évaluation socio-économique : Entreprendre l'évaluation socio-économique



A l'étape 2 de l'évaluation socio-économique, l'équipe d'évaluation s'attachera à collecter des données primaires. Ceci s'applique à tout niveau de l'analyse et à toute période du cycle de gestion des polluants organiques persistants. La section C de ce guide offre une vue d'ensemble

des outils que l'équipe d'évaluation utilisera probablement lors de cette étape. Tous sont participatifs et placent une grande importance dans le fait d'accorder à tous les secteurs de la société un droit égal à s'exprimer, de sorte que si une décision prise affecte un groupe spécifique négativement, des mesures seront adoptées pour minimiser ces impacts négatifs.

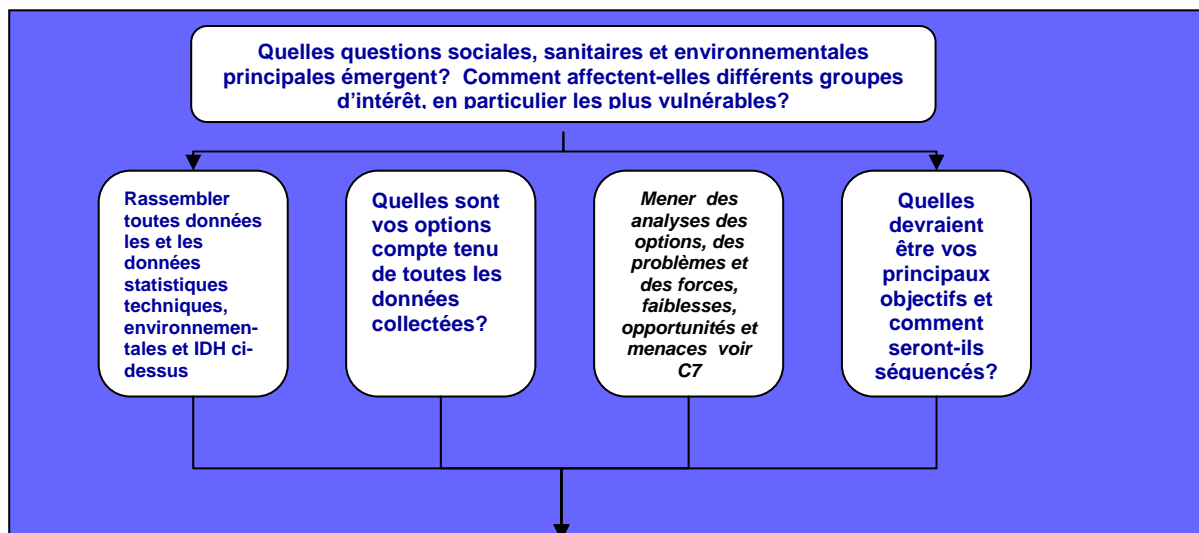
Outils d'estimation participatifs

L'équipe d'évaluation commencera probablement par une analyse des parties prenantes (C1) qui comprend elle-même des sous-ensembles d'outils pour aider les membres les plus vulnérables de la communauté à contribuer et à mettre en avant leurs intérêts. Dans le cadre de l'analyse des parties prenantes, l'équipe d'évaluation parlera probablement à de nombreux membres de la communauté et fera vraisemblablement appel à un certain nombre d'autres outils d'analyse sociale, en particulier :

- L'analyse des risques sociaux (C3) – qui fournit des données sur les risques encourus par les groupes les plus vulnérables d'une communauté et les seuils au-delà desquels ils ne sont plus en mesure de résister aux chocs extérieurs.
- La cartographie, y compris contre-vérification sur le terrain (C4) – il s'agit d'une visite guidée de la zone, lors de laquelle des membres de la communauté guident l'équipe d'évaluation et peuvent montrer les effets des polluants organiques persistants sur leur communauté et son environnement.
- Le classement des préférences – en particulier si des options probables sont déjà en cours de discussion (C4)
- Les analyses initiales des moyens d'existence (C5) – qui permettent de comparer les situations actuelles avec les changements qui résulteront probablement des activités de réduction des polluants organiques persistants.

Les équipes pays s'appuieront ensuite sur les témoignages et les données collectées pendant l'évaluation socio-économique pour éclairer la prise de décision. Les données socio-économiques doivent être envisagées en conjugaison avec les données institutionnelles, réglementaires, techniques et scientifiques.

**Période 1 du cycle programmatique de gestion des polluants organiques persistants :
Conception – Etape 3 de la procédure d'évaluation socio-économique : Analyse des options**

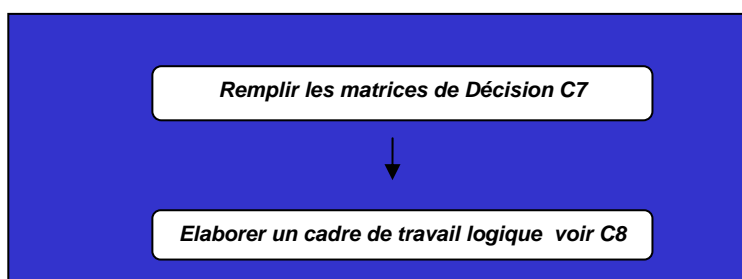


A l'étape 3 de la procédure d'évaluation socio-économique, l'équipe d'évaluation aura fini de collationner les informations les plus importantes relatives aux impacts des mesures visant à réduire les polluants organiques persistants affectant les communautés. L'analyse des options (C6) est un ensemble d'outils que l'équipe d'évaluation utilisera maintenant pour mettre en balance les diverses options de gestion des produits chimiques et concevoir des initiatives visant à réduire ou éliminer progressivement les polluants organiques persistants interdits.

A cette étape, l'équipe d'évaluation peut éventuellement se scinder pour entreprendre une collecte plus efficace des informations. L'équipe pays devra garder à l'esprit l'importance d'une coordination et d'une communication efficaces pour faire en sorte que les détails significatifs soient partagés entre les analyses sociale et économique. L'équipe d'évaluation pourra considérer que les outils classés en C7 (Analyse du problème et des options) sont intéressants pour l'analyse des options et l'avancée des travaux.

L'étape suivante consiste à construire une proposition formelle de plan national de mise en œuvre.

**Période 1 du cycle programmatique de gestion des polluants organiques persistants :
Conception Etape 4 de la procédure d'évaluation socio-économique : Planification de l'action**



A l'étape 4 de la procédure d'évaluation socio-économique, l'équipe d'évaluation emploie des outils éclairant les prises de décision. Ces outils ne sont pas seulement utilisés dans l'évaluation socio-économique mais aussi, largement, dans la gestion du projet et l'analyse du cycle du projet.

- Analyse des problèmes et des options
- Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces
- Matrices de prise de décision

Au travers des discussions avec l'équipe d'évaluation, les équipes pays auront clairement compris et évalué à cette étape les coûts sociaux et les bénéfices. L'équipe d'évaluation pourra utiliser le cadre de travail logique (C8) pour transformer les idées d'intervention en actions d'une manière logique et transparente.

Les équipes d'évaluation expérimentées adapteront et affineront les outils pour les ajuster à la situation considérée. Elles pourront décider qu'un ou plusieurs de ces outils ne sont absolument pas nécessaires à telle situation particulière. Cependant, ensemble, ces outils devraient permettre à l'équipe de fournir aux équipes pays une compréhension fine des besoins des citoyens d'un pays cherchant à s'attaquer aux risques que représentent les polluants organiques persistants, et faire en sorte que ces besoins soient autant considérés que les aspects techniques de la résolution du problème.

A cette étape, une proposition bien argumentée devra pouvoir être présentée aux financeurs pour obtenir leur appui. Elle devra être liée au programme de développement général et bénéficier d'un soutien du public issu de la procédure d'évaluation socio-économique.

Période 2 du cycle programmatique de gestion des polluants organiques persistants : Mobilisation

Dès lors que la proposition s'est vu garantir des ressources, l'équipe pays passera à la deuxième période du cycle programmatique. L'étape initiale est similaire à la phase 1 du cycle (voir Annexe A), en ce qu'elle implique de rassembler une équipe de gestion.

La période 2 du cycle programmatique est celle du réexamen de l'évaluation socio-économique (essentiellement similaire aux étapes 3 et 4 de la période 1 ci-dessus), et a pour but de vérifier que l'évaluation initiale est toujours d'actualité mais plus encore de centrer les questions sur les aspects concrets de la proposition.

Cette période s'achève avec la construction par l'équipe pays d'un cadre de travail logique (comme à l'étape 5 ci-dessus), et la fixation aux divers partenaires de leurs mandats pour la mise

en œuvre. Les mandats clarifieront les rôles et les responsabilités, les objectifs et les calendriers ainsi que les ressources disponibles.

Période 3 du cycle programmatique de gestion des polluants organiques persistants : Gestion

Le cadre de travail logique et les mandats issus de la période 2 apportent le cadre dans lequel pourront être entreprises les actions de mise en œuvre. Outre les actions elles-mêmes, la supervision de cette période du cycle programmatique de gestion des polluants organiques persistants impose aux équipes pays de collecter des informations en retour et d'ajuster les plans en temps réel. Ainsi, les structures et calendriers du suivi (continu) et de l'examen (périodique) seront les principaux résultats de cette étape initiale.

Une fois encore, ces procédures de gestion reposeront très fortement sur l'évaluation socio-économique ainsi que sur les évaluations techniques qui seront menées en parallèle ou dans le cadre des actions elles-mêmes. Ici aussi, les équipes pays devront choisir les outils nécessaires en fonction des informations qu'elles cherchent et ajuster leur utilisation aux questions spécifiques à étudier.

Cette période s'achève avec la production de rapports d'activité qui exposent ce qui a été fait, quels objectifs ont été atteints, ainsi qu'un bilan des ressources utilisées.

S'agissant du premier objectif, le guide expose le cadre conceptuel de l'importance des indicateurs sociaux dans la réussite de la préparation et de l'exécution d'un plan national de mise en œuvre et explique la tâche et les limites d'une analyse socio-économique.

Les divers outils et méthodes servant à mener une évaluation socio-économique sont expliqués en parallèle avec les types de données porteurs de compréhension fine, tant pour les analyses de départ que pour les analyses d'évaluation des impacts.

S'agissant du troisième objectif, le guide positionne systématiquement l'évaluation socio-économique à l'intérieur du mécanisme de prise de décision, à toutes les étapes de l'élaboration du plan national de mise en œuvre et au sein des cycles de planification, ceci afin d'agir sur les polluants organiques persistants.

Période 4 du cycle programmatique de gestion des polluants organiques persistants : Enseignements

Fortes des rapports factuels, la période d'étude des enseignements recommence avec la création d'une équipe chargée de collationner ces leçons.

L'évaluation socio-économique sera nécessaire pour établir les impacts du plan national de mise en œuvre et de ses plans d'action afin d'enrichir en information l'élaboration de la prochaine itération. Les informations recherchées à cette étape tendront à se centrer sur l'efficacité et l'efficacité du classement original des questions et de l'application des plans d'action fixés dans le plan national de mise en œuvre.

Finalement, le produit de ces enseignements sera introduit dans l'Identification au début de la période 1 du prochain cycle programmatique. Une nouvelle phase de plans d'action s'ouvre ainsi, qui pourra comporter l'actualisation du plan national de mise en œuvre. Alors, les leçons retenues seront combinées à tout nouveau travail de planification naissant, par exemple, l'ajout de nouveaux produits chimiques et leurs ajustements aux priorités et politiques nationales lorsqu'ils entrent dans la catégorie des polluants organiques persistants au titre de la Convention.

SECTION C : « COMMENT RÉALISER ? »

C1 ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

QUI SONT LES PARTIES PRENANTES?

Une **Partie prenante** est une personne, un groupe ou une institution ayant un intérêt dans une activité, un projet ou un programme de développement. Sous cette définition se rangent les bénéficiaires et intermédiaires pressentis, les gagnants et les perdants, les participants aux mécanismes de prise de décision et ceux qui en sont exclus. Le rôle que jouent les Parties prenantes dans tout processus participatif peut varier pour de nombreuses raisons, mais chacune peut amener des perspectives légitimes à la table.

ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

L'analyse des parties prenantes est un ensemble d'outils ou de procédés visant à identifier des groupes de parties prenantes et à décrire la nature de ce qui est en jeu pour elles, leurs rôles et leurs intérêts.

Faire une analyse des parties prenantes aide à :

- identifier qui nous pensons devoir consulter et inviter à s'investir dans la procédure de préparation du plan national de mise en œuvre et/ou des initiatives de réduction des polluants organiques persistants;
- identifier les gagnants et les perdants, les détenteurs de droits, d'intérêts, de ressources, de savoir-faire et de compétences, pour qu'ils prennent part à la procédure, ou influent sur elle;
- sensibiliser davantage le plan national de mise en œuvre aux besoins perçus des personnes touchées;
- réduire ou espérer éliminer les impacts sociaux et économiques négatifs sur les groupes vulnérables ou défavorisés
- permettre les alliances utiles sur lesquelles il sera possible de bâtir par la suite
- identifier et réduire les risques; par exemple en identifiant les domaines de conflits d'intérêts possibles et les attentes entre les parties prenantes de façon à éviter les véritables conflits avant qu'ils ne surviennent
- permettre une divulgation compréhensible, en temps opportun
- améliorer les chances d'accéder à des financements
- permettre la réussite de la mise en œuvre des stratégies et des initiatives de gestion des produits chimiques.

L'analyse des parties prenantes est une procédure itérative qui devrait, dans l'idéal, être menée dans le cadre des premiers préparatifs du plan national de mise en œuvre, puis renouvelée avant le lancement du plan. Elle peut de cette manière servir à explorer avec les parties prenantes les impacts sociaux et économiques des produits chimiques eux-mêmes, mais aussi des activités conçues pour les réduire ou les éliminer.

Ceci doit être effectué avec une large diversité de parties prenantes afin d'explorer les perceptions et les vérifier en croisant les informations recueillies.

Comment réaliser une analyse des parties prenantes

Il existe de nombreux outils, différents, pour aider réfléchir aux parties prenantes. Une procédure simple et d'usage courant, permettant d'identifier les personnes et les groupes ayant besoin d'être consultés, ainsi que leur intérêt réel/potentiel dans la procédure, est exposée ci-après.

Il a plusieurs étapes :

Etape Un. Identification des parties prenantes – dresser un tableau des parties prenantes

- a Penser de la manière la plus large possible, établir une liste des parties prenantes possibles dans l'initiative de réduction des polluants organiques persistants (par exemple, en période 1 du cycle du cycle du plan national de mise en œuvre ce pourrait être un tableau pour chaque famille de polluants organiques persistants. En période 2 ce serait toute initiative ayant été décidée). Ici, prendre en considération non seulement les acteurs clefs les plus évidents mais aussi les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés qui, normalement, pourraient ne pas être consultés, mais qui sont néanmoins affectés par les produits chimiques et/ou leur élimination progressive.
- b Identifier aussi complètement que possible leurs intérêts (cachés ou apparents) par rapport à l'initiative et à ses objectifs. Noter que chaque partie prenante peut avoir plusieurs intérêts.

Par exemple : Continuer d'utiliser un pesticide particulier peut avoir des effets nocifs à long terme sur la santé des agriculteurs – mais comment une chute potentielle du rendement des cultures due à la non utilisation du pesticide affecte-t-elle les revenus et la situation de paysans pratiquant une agriculture de subsistance?

- c Procéder à une évaluation préliminaire des incidences probables de cette initiative sur chacun des intérêts des parties prenantes. Utiliser les symboles suivants :
- + impact potentiel positif sur l'intérêt
 - impact potentiel négatif sur l'intérêt
 - +/- impacts positifs et négatifs possibles selon les circonstances

Comme on peut le voir dans l'exemple ci-dessus, un groupe de parties prenantes peut être affecté à la fois positivement et négativement par les activités proposées.

- d Lorsque la liste de toutes les parties prenantes a été dressée, les classer dans l'ordre de leurs priorités vis-à-vis des résultats du plan national de mise en œuvre/d'un programme de mise en œuvre.

Exemple de tableau des parties prenantes

Parties prenantes	Intérêts	Impact probable des initiatives	Priorité dans l'intérêt
Enfants au travail	Sécurité de l'environnement au travail, protection sociale, source of revenus alternative	+/-	1
Femmes pauvres	Protection contre le paludisme. Bébé et enfants en bonne santé, revenus	+/-	1
Agriculteurs	Récoltes saines, meilleure santé, habitudes liées à la situation perçue	-/+	1
Sociétés du secteur privé ayant une base agricole	Produits améliorés / plus grande sensibilité du public aux produits de remplacement	-	4

Ceci n'est cependant qu'un simple exemple de présentation d'un tableau des parties prenantes. D'autres pourraient recevoir de plus amples informations sur les parties prenantes susceptibles d'être concernées par la procédure. Voici maintenant un exemple d'un tableau de parties prenantes pour une initiative de gestion des PCB qui suit une logique légèrement différente.

Gestion des PCB : EXEMPLE d'analyse des parties prenantes					
Parties prenantes	Caractéristiques but, structure sociale et économique, organisations, situation attitudes	Intérêt et attentes - résultats attendus	Préoccupations questions environnementales, coopération avec d'autres parties prenantes	Potentiels et carences - dotation en ressources; - connaissances - expérience - contributions potentielles	Implications et conclusions du projet - action possible nécessaire
Ministère de l'Environnement	Décisions centralisées en matière de ressources - Le conseil ministériel décide, peu après, quels projets entreprendre - Meilleur environnement	- Rôle directeur dans le projet - Meilleure image dans la communauté - Rôle directeur dans tous les projets liés aux produits chimiques	Principales préoccupations environnementales - Bonne coopération avec tous les ministères hormis celui de l'Agriculture	- Aucune ressource financière disponible - Compétences disponibles (spécialistes formés à la gestion des PCB) - Planification des capacités	- Tirer profit des compétences disponibles - Examiner l'attribution de ressource principale et voir si d'autres sont disponibles pour la gestion des PCB
Ministère de l'Industrie	- Structure décentralisée - Associations industrielles comme partenaires - Meilleures performances industrielles	- Rôle directeur dans la formation des industries à l'élimination des PCB - Industries concurrentielles (aux niveaux national et international) - Rôle directeur dans toutes les activités de formation de l'industrie	- Préoccupation principale : performances industrielles et respect de l'environnement - Les relations avec le ministère de l'Environnement pourraient être améliorées - N'a jamais travaillé avec les ONG	- Des ressources financières peuvent-être disponibles par le canal des associations industrielles - Compétences disponibles	- Politique de gestion des PCB nécessaire - Inventaire détaillé et actualisé des PCB - Les secteurs industriels utilisant des PCB sont bien identifiés - Enquête sur les secteurs industriels souhaitant participer
Réseaux électriques	- Décisions centralisées	- Personnel bien formé à la	- Entretien des installations	- Ressources disponibles très	- Peu de connaissance

Directives sur l'évaluation socio-économique en vue de l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm

	- Projets appuyés au niveau national - Financement restreint au changement des installations - Tout projet doit créer des ouvertures financières - L'environnement n'est pas une priorité	gestion des PCB - Nécessite l'apport d'équipements temporaires jusqu'à la destruction - Moins de risques pour la santé humaine - Bénéfices économiques en vue - Collaboration avec d'autres homologues	contenant des PCB négligé - Les relations avec le ministère de l'Environnement pourraient être améliorées - Bénéfices potentiels pour le secteur peu clairs	limitées - La connaissance du problème peut être partagée - Compétence nécessaire	sur les technologies de remplacement des PCB - Enquête sur les établissements souhaitant participer
ONG	- Structure économique et sociale souple - La protection de la santé et de l'environnement sont des objectifs principaux	- Environnement sûr - Moins de PCB dans le pays	- La coopération avec d'autres secteurs peut ne pas être facile et peut être longue à établir - Préoccupations sur l'accès du public à l'information	- Ressources de fonctionnement nécessaires - Expérience dans la formation des communautés	Sensibilisation du public à la gestion des PCB et aux risques sanitaires / environnementaux

Division du Fonds pour l'environnement mondial, PNUE, 2005

Etape Deux. Evaluer l'influence et l'importance des parties prenantes

Comment les parties prenantes « clefs » peuvent-elles influencer la réussite de l'initiative ou sont-elles importantes pour cette réussite?

- **l'influence** est le pouvoir que les parties prenantes ont sur le « projet ». Dans quelle mesure peuvent-elles (qu'il s'agisse de particuliers, de groupes ou d'organisation) persuader d'autres parties prenantes de prendre des décisions ou de faire certaines choses, ou les y obliger?
- **l'importance** est la priorité accordée au « projet » pour satisfaire aux besoins et aux intérêts de chaque partie prenante.

a Combiner l'influence et l'importance sur un diagramme matriciel. Positionner les parties prenantes en termes relatifs à l'aide de la matrice. Il peut être utile de faire ce travail en équipe.

Quadrant A	Quadrant B
Quadrant D	Quadrant C

Les quadrants A, B et C sont les parties prenantes clefs du projet – celles qui peuvent influencer fortement le projet ou sont les plus importantes pour la réussite des objectifs du projet.

Quadrant A Parties prenantes de haute importance pour le projet, mais dotées d'une faible influence. Des initiatives spécifiques devront être mises en jeu si leurs intérêts doivent être protégés.

Quadrant B Parties prenantes de haute importance pour le projet, mais qui sont aussi très importantes pour sa réussite. Les gestionnaires du projet et les donateurs devront construire une bonne relation de travail avec ces parties prenantes pour assurer au projet un rassemblement des appuis.

Quadrant C Parties prenantes ayant une forte influence, qui peuvent donc affecter les résultats du projet, mais dont les intérêts ne sont pas les objectifs du projet. Ces parties prenantes peuvent éventuellement être une source de risque; les relations seront importantes et devront être soigneusement suivies. Ces parties prenantes pourraient « bloquer » le projet, et si cela s'avère probable, le risque peut constituer une « hypothèse fatale », c'est-à-dire une hypothèse trop risquée pour que l'on s'avance davantage dans le projet.

Quadrant D Les parties prenantes de ce quadrant n'ont qu'une faible priorité mais peuvent nécessiter une évaluation et un suivi limités. Elles ne seront probablement pas l'objet des activités et de la gestion du projet.

Exemple de matrice Influence/Importance

HAUTE IMPORTANCE/FAIBLE INFLUENCE	HAUTE IMPORTANCE/INFLUENCE
1, 2, 3 6 5 4 7	11 8 12 9 13,
	14 6
FAIBLE IMPORTANCE/INFLUENCE	FAIBLE IMPORTANCE/HAUTE INFLUENCE

PARTIES PRENANTES

- | | |
|---|--|
| 1 Enfants - tous | 8 Sociétés privées de production d'électricité |
| 2 Enfants au travail | 9 Travailleurs de la santé |
| 3 Enfants des rues vivant près de transformateurs | 10 ONG |
| 4 Femmes | 11 Gouvernement |
| 5 Femmes enceintes | 12 Notables des communautés |
| 6 Agriculteurs | 13 Chefs religieux |
| 7 Marchands (sur les marchés) | 14 Medias nationaux |

Etape Trois. Identifier une participation adéquate des parties prenantes

- a Sur la base du tableau des parties prenantes, dresser une **matrice récapitulative de la participation** pour clarifier le rôle que toutes les parties prenantes clés devraient jouer aux différentes étapes du cycle de l'initiative.
- b Discuter individuellement avec chaque parties prenantes du rôle qu'elle devrait jouer; c'est-à-dire où elles devraient être placées dans la matrice.

Matrice récapitulative de la participation

Type de participation	Informé	Consulter	Partenariat	Contrôler
Etape dans l'initiative				
Identification				
Planification				
Mise en œuvre et suivi				
Evaluation				

Répetons-le, le format peut varier grandement à cette étape. Cependant, le mécanisme devrait servir à ébaucher une stratégie de communication de l'initiative, garantissant que l'engagement avec les parties prenantes clés (en particulier les groupes plus marginalisés ou plus vulnérables, dont les voix restent souvent inaudibles) se maintiendra.

C2 : ANALYSE SOCIOLOGIQUE, TECHNOLOGIQUE, ECONOMIQUE ET POLITIQUE

ANALYSE SOCIOLOGIQUE, TECHNOLOGIQUE, ECONOMIQUE ET POLITIQUE

L'analyse sociologique, technologique, économique et politique est un outil de planification stratégique dynamique qui peut être utilisé au début de toute initiative et qui facilite un examen des circonstances dans lesquelles l'initiative se déroulera. Sous l'acronyme STEP (sociologique, technologique, économique et politique), cette analyse est une invitation à songer aux changements et aux tendances apparentes, pertinentes dans l'élaboration du plan national de mise en œuvre.

Réaliser une analyse sociologique, technologique, économique et politique aide à :

- fournir un bon cadre de travail pour examiner la stratégie, la position et la direction du plan national de mise en œuvre afin de s'assurer qu'il respecte les priorités nationales ou les programmes des financeurs potentiels.
- faire discuter les parties prenantes autour de l'importance des questions contribuant à l'environnement de la planification à un moment précoce de la procédure
- établir très tôt des liens entre les aspects techniques, sociaux, économiques et politiques essentiels –

- rassembler les intérêts et les motivations des différentes parties prenantes

Il est particulièrement utile de réaliser une analyse sociologique, technologique, économique et politique rassemblant une palette diversifiée de parties prenantes – telles qu’une réunion de différents professionnels, ou différents fournisseurs et clients, etc... pour trianguler et vérifier les différentes perceptions.

Comment réaliser une analyse sociologique, technologique, économique et politique

L’analyse sociologique, technologique, économique et politique se présente normalement comme une grille à quatre sections, une pour chaque tête de chapitre (sociologique, technologique, économique, politique). Elle représente la situation telle qu’elle est et non telle que nous aimerions qu’elle soit.

Sociologique	Technologique
Economique	Politique

Etape 1 : Les parties prenantes brassent toutes les tendances envisageables dans les circonstances où le plan national de mise en œuvre sera mis en fonctionnement. Ces « cases » pourront accueillir les résultats des analyses sociales et des parties prenantes, les plans stratégiques de réduction de la pauvreté, les analyses participatives de la pauvreté, ainsi que les audits environnementaux. Cet outil peut donc aider à situer les options dans le contexte de grandes orientations, avant la planification définitive des plans nationaux de mise en œuvre.

Etape 2 : Examiner les listes, en notant tout élément démontrant que les points énumérés sont vraiment importants. Réviser les listes en rayant tous les points dont vous ne pensez plus qu’ils ont à y figurer.

Etape 3 : Identifier les liens entre les polluants organiques persistants et les tendances et changements à l'intérieur de chaque section. Comment ces liens peuvent-ils être exploités ou utilisés pour appuyer le plan national de mise en œuvre lors des négociations avec les financeurs ou les partenaires.

C3 : ANALYSE DES RISQUES SOCIAUX

Le **Risque social** est la possibilité que l'intervention crée, renforce ou approfondisse l'iniquité et/ou des conflits sociaux, ou que les attitudes et actions de parties prenantes clés puissent nuire à la réalisation de l'objectif de développement, ou que les parties prenantes clés ne s'approprient pas l'objectif de développement ou les moyens pour le réaliser. De tels risques peuvent jaillir du contexte socioculturel, politique, opérationnel ou institutionnel. En général, les sources de risque peuvent être regroupées en cinq catégories : vulnérabilité, risques du pays, risques politico-économiques, risques institutionnels, risques exogènes.

Banque mondiale 2006 Glossaire de termes clés en analyse sociale

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTSOCIALDEVELOPMENT/EXTSOCIALANALYSIS/>

ANALYSE DES RISQUES SOCIAUX

L'analyse des risques sociaux est un ensemble d'outils visant à faciliter une évaluation de tous les risques majeurs pour la population, en particulier les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, dans le but d'établir des seuils ou des limites à l'intérieur desquels les groupes sociaux peuvent atténuer le risque et soutenir les chocs venus de l'extérieur. Il faut la distinguer de l'analyse technique des risques qui s'intéresse à l'impact des polluants organiques persistants sur la santé humaine et sur l'environnement, et à l'ampleur de la menace qu'ils représentent dans une situation donnée (Voir Annexe E de la Convention).

Faire une analyse des risques sociaux aide à :

- identifier les personnes qui seront probablement affectées négativement par les initiatives proposées de réduction des polluants organiques, du fait de la création, du renforcement ou de l'approfondissement de l'iniquité et/ou d'un conflit social.
- comprendre la perception locale des risques, de la santé et de la sécurité.
- reconnaître l'importance des systèmes de croyance, de l'éducation, de l'identité et des vues métaphysiques du monde des populations affectées
- déterminer comment les communautés locales perçoivent le risque des polluants organiques persistants dans l'environnement
- améliorer la sensibilité du plan national de mise en œuvre à la vulnérabilité des personnes.
- réduire ou espérer éliminer les impacts négatifs sociaux et économiques sur les groupes vulnérables ou défavorisés
- identifier et réduire les risques; par exemple en identifiant les domaines de conflits d'intérêts possibles et les attentes parmi les parties prenantes de sorte que les intérêts des personnes dont la santé et les moyens d'existence souffrent des polluants organiques persistants ne soient pas submergés par ceux qui ont un intérêt économique dans le statu quo
- permettre les alliances utiles sur lesquelles il sera possible de bâtir par la suite
- permettre une divulgation compréhensible, en temps opportun
- améliorer les occasions d'accéder aux financements
- permettre la bonne mise en œuvre des stratégies et initiatives de gestion des produits chimiques, en mettant tout particulièrement l'accent sur les mesures d'atténuation.

L'analyse des risques sociaux est une procédure itérative qui devrait, dans l'idéal être menée

dans le cadre des premiers préparatifs du plan national de mise en œuvre, puis renouvelée avant le lancement du plan. Elle peut de cette manière servir à explorer avec les parties prenantes les impacts sociaux et économiques des produits chimiques eux-mêmes, mais aussi des activités conçues pour les réduire ou les éliminer. Elle peut avoir des répercussions importantes sur la l'établissement des priorités et mettre en relief des mesures d'atténuation particulières qu'il conviendra d'introduire dans le plan national de mise en œuvre.

Comment réaliser une analyse des risques sociaux

NB : ces méthodes complètent l'évaluation des risques techniques – les directives inscrites à l'Annexe E de la Convention – et supposent qu'une cartographie physique des zones affectées a précédé l'évaluation sociale des risques

Etape 1 : Analyse de la vulnérabilité et des perceptions de l'exposition de la population, des agriculteurs, des consommateurs et des travailleurs

La meilleure méthode consistera à poser un certain nombre de questions pendant l'analyse des parties prenantes décrite en C1. Ces questions auront trait aux perceptions des groupes et devraient être devraient être triangulées (contrôlées à l'aide d'autres outils) dans toute la mesure du possible, avec les autres outils de consultation présentés en C4 par exemple :

- a Poser des questions pour déterminer :
- le nombre relatif et les types de personnes touchées par le risque
 - la résilience des groupes – c'est-à-dire leurs vulnérabilités particulières, telles que les choix qu'ils estiment avoir face au changement, par exemple à quelles tendances ils sont confrontés du fait de l'utilisation des polluants organiques persistants et ce qu'une inversion de la tendance signifierait pour eux
 - l'histoire et l'expérience des populations dans la zone, s'agissant des interventions qui ont été imposées précédemment
 - la perception par le public de l'élimination des polluants organiques persistants
 - la volonté de – et la capacité à – payer pour des solutions de remplacement aux pratiques actuelles
- b Procéder à un travail de classement, tel que décrit ci-dessous en C4, pour énumérer les perceptions des risques qu'ont les groupes de parties prenantes

Etape 2 : Evaluer le niveau de risque des populations affectées

Dresser avec les parties prenantes un tableau de chacun des risques identifiés pour les besoins des groupes de parties prenantes à évaluer, et pour son degré de probabilité (de vraisemblance d'apparition) et son impact (quel serait l'effet s'il apparaissait). Ces éléments peuvent être évalués de diverses manières, mais il est courant de les qualifier de Hauts (H), Moyens (M) et Faibles (F). Les mesures d'atténuation devraient être introduites dans le plan national de mise en œuvre en tant qu'activités

Tableau matriciel des risques sociaux

Groupe de parties	Risque potentiel de l'action de	Proba	Impact	Mesure d'atténuation	Degré de priorité dans
-------------------	---------------------------------	-------	--------	----------------------	------------------------

Directives sur l'évaluation socio-économique en vue de l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm

parties prenantes	gestion des polluants organiques persistants	biodiversité		la gestion du risque
Minorité ethnique	Perte de revenu pour les vendeurs d'engrais	H	H	Projet de petites entreprises Haut
Enfants au travail	Manque de revenus	F	M	Formation et éducation professionnelle à prévoir Haut
Femmes	Perte of revenus – plus forte sensibilité au paludisme	M	H	Le secteur privé/les gouvernements apportent des solutions de remplacement Haut
Agriculteurs	Pas d'engrais disponible à un coût abordable	H	H	Haut

C.4 OUTILS DE CONSULTATION

Les **OUTILS DE CONSULTATION** sont des moyens importants de détermination des perspectives des parties prenantes dans les questions socio-économiques qui les touchent. Les techniques utilisées sont toutes des outils d'estimation participatifs conçus pour être utilisés avec des groupes d'intérêt et qui sont très visuels par leur contenu. Certains sont axés sur la communauté, d'autres peuvent être utilisés au niveau des choix directionnels. Ils sont utiles pour l'estimation, la collecte de données de départ, la vulgarisation, le suivi et l'évaluation

L'utilisation des outils de consultation aide à :

- susciter la participation des parties prenantes aux premières étapes d'une évaluation socio-économique
- mettre l'accent sur la connaissance locale et permettre aux habitants du lieu de faire leurs propres estimations, analyses et choix dans les options.
- permettre l'inclusion de groupes diversement intéressés, ce qui contribue à poser les fondements d'une appropriation de la planification du développement par la communauté
- faciliter le partage des informations, l'analyse et les actions parmi les parties prenantes
- permettre aux praticiens du développement, aux fonctionnaires gouvernementaux et aux populations locales de travailler ensemble à planifier des programmes adaptés au contexte et à prendre des décisions sur les options de remplacement.
- comprendre l'interaction entre la pauvreté et l'impact des pesticides en particulier, ou d'autres polluants organiques persistants.
- permettre une triangulation des données qualitatives afin que les informations soient valides et fiables
- permettre la planification et l'exécution des plans d'information convenant à diverses parties prenantes

C4.1 Les entretiens semi-structurés sont la pierre angulaire des techniques de consultation de la communauté à toutes les périodes du cycle du plan national de mise en œuvre car une bonne communication, à double sens, est indispensable en tout temps entre l'équipe d'évaluation socio-économiques et les participants à cette évaluation. Plutôt que de se focaliser sur des questionnaires ou des enquêtes, les entretiens semi-structurés s'appuient sur des personnes hautement qualifiées, qui parlent à des informateurs clés sur la base d'une liste préétablie, autour de sujets ayant besoin d'être traités. Ces spécialistes posent des questions, vérifient, enquêtent et s'efforcent d'aller au fond des questions, telles que les risques sociaux (C2), les intentions réelles des populations (C1), et les problèmes de subsistance (C5) sans exposer le participant à des sentiments d'inconfort. Les réponses peuvent être triangulées à l'aide d'autres outils, en C4.

C4.2 Les cartes sont un outil bon marché qui permettant de rassembler des informations aussi

bien descriptives que préparant un diagnostic. Les travaux de cartographie offrent de multiples possibilités d'utilisation et peuvent servir aux étapes de planification, de prévision, d'examen et d'évaluation du cycle du plan national de mise en œuvre; elles sont utiles au début d'une action visant à inciter les personnes à s'investir dans le processus. Par exemple, rassembler des personnes issues de milieux semblables peut faire émerger un consensus sur l'ampleur physique de la pollution due aux polluants organiques persistants. Rassembler des groupes différents fera aussi jaillir éventuellement des perceptions différentes. Les **cartes sociales** sont dressées avec l'aide de personnes qui montrent l'emplacement des foyers, les relations qu'ils entretiennent entre eux, et les facteurs relatifs à leur richesse et à leur pauvreté. La cartographie sanitaire est un type de carte sociale qui a recours à des symboles pour montrer où vivent les personnes de différentes conditions et souligner les sources de risques sanitaires et de soins perçus. Ce type de carte est particulièrement utile pour comprendre l'interaction entre la pauvreté et l'impact des pesticides. Il devrait aussi aider à identifier les questions de vulnérabilité face à tout changement – comme celle consistant à savoir si les habitants plus pauvres vivent plus près de la source de pollution et quelles autorités il faudrait faire participer pour atténuer les effets d'un déplacement total de cette population hors du site contaminé.

C4.3 Les contre-vérifications sur le terrain permettent à l'équipe d'évaluation socio-économique de prendre le pouls d'une zone en la traversant à pied. Il est important de noter qu'elles permettent aux membres de la communauté de souligner les caractéristiques de leur environnement ou d'attirer l'attention de l'équipe sur ces points et à cette dernière de poser de façon informelle des questions précises sur ce que ses membres remarquent en chemin. Ceci est particulièrement utile pour dénicher les maintiens d'utilisation de polluants organiques persistants, comprendre les pratiques de leur utilisation, localisées et/ou difficiles à repérer dans les enquêtes à grande échelle, les impacts inattendus des réductions d'activités liées aux polluants organiques persistants, etc.

C4.4 Classement des matrices, quantification et notation

Il s'agit ici de techniques de recherche des estimations, connaissances, critères, classements préférentiels et préférences des particuliers ou des groupes sur une question (par exemple : effets de l'utilisation des polluants organiques persistants ou importance d'un pesticide dans les moyens d'existence des parties prenantes). Elles rendent service à la planification participative et font avancer l'analyse des options. Elles complètent aussi les entretiens semi-structurés (informels) en produisant des informations qui mènent à des questions plus pointues et directes

Outre qu'elles présentent les faits sous une forme relativement quantifiable, ces techniques dévoilent l'évaluation, les perceptions, les préférences et les classements des habitants locaux, qui sont souvent éloignés de ceux des planificateurs, chercheurs et autres étrangers.

- Classer consiste à organiser les choses dans un ordre relatif les unes par rapport aux autres
- Noter consiste à attribuer aux choses un nombre sur une échelle de critères
- On peut les utiliser dans le cadre d'un entretien ou d'un travail distinct

C4.1 Comment réaliser un entretien semi-structuré

Trois activités principales sont en jeu :

- **observation** : ayez les yeux grands ouverts et retenez toutes les informations observables
- **conversation** : dialoguez, parlez avec les gens et écoutez-les
- **prise de note** : prenez en note discrètement ce que vous rédigerez de façon exhaustive plus tard

Etape 1 Préparer une liste de contrôle ou un guide.

Préparer en équipe une liste de contrôle des questions se rapportant au(x) sujet(s) de la visite. Cette liste peut être assez complète si l'équipe d'évaluation socio-économique visite un lieu pour

déterminer les intérêts, priorités, perceptions des risques, moyens d'existence etc., des parties prenantes. Cependant, le but est de mettre en place une discussion à double sens, ou un échange fluide, plutôt qu'un entretien formel, de sorte que les personnes menant ces entretiens doivent être prêtes à des changements de caps et de sujets et ne pas vouloir tenir un plan rigoureux et rapide.

Étape 2 Mener l'entretien informel

L'équipe d'évaluation socio-économique devrait se souvenir des points suivants :

- être sensible aux besoins et idées des informateurs,
- écouter attentivement,
- poser des questions ouvertes commençant par : QUI? QUOI/QUE? QUAND? OU? POURQUOI? COMMENT?
- Examiner minutieusement les réponses.
- Juger les réponses : s'agit-il de faits, d'opinions ou de rumeurs?
- Vérifier les réponses par recoupement
- Générer de nouvelles idées et questions tout en avançant dans le travail.

Étape 3 Enregistrement ultérieur à l'entretien et vérification

Après l'entretien l'équipe devrait enregistrer intégralement les réponses et observations puis les trianguler/les recouper avec les réponses d'autres informateurs. Les informations issues des entretiens semi-structurés peuvent maintenant être incorporées dans d'autres analyses telles que C1, C2, C5 etc.

C4.2 Comment réaliser une carte sociale

Étape 1 : Dresser la carte

Les parties prenantes dressent une carte de la situation actuelle/existante dans la localité en faisant appel à tous les matériels à portée de main (du papier aussi bien qu'un bâton pour dessiner dans le sable) en commençant par un dessin de l'endroit repérant les éléments suivants :

- chemins et routes
- maisons/quartiers
- équipements infrastructurels clefs – approvisionnement en eau, lieu de culte, écoles, cliniques, grenier, moulins, fournisseurs de produits agricoles, usines, etc.

Étape 2. Affiner la différenciation sociale

Les parties prenantes ajoutent des détails à la carte, en tenant compte de sa raison d'être, par exemple :

- Population :- nombre d'adultes/hommes/femmes et d'enfants, nombre par foyer, etc. enfants scolarisés
- Santé : - localisation des maisons abritant des personnes souffrant de maladies chroniques, enfants vaccinés, planification des naissances, personnes allant à l'hôpital.
- Situation socio-économique :- localisation des familles riches, des familles les plus pauvres, agriculteurs marginaux, guérisseurs/guérisseuses,
- Faire le tableau de qui pourrait utiliser telle ressource locale, par exemple personnes vivant à proximité des greniers de la communauté, quelles personnes pourraient acheter des fournitures dans des boutiques vendant des produits agrochimiques et ce grain est-il mis dans le grenier de la communauté.

C4.3 Comment réaliser une contre-vérification sur le terrain

Etape 1 : Décider des facteurs à détecter pendant la contre-vérification par exemple utilisation des sols, équipements, coordonnées des boutiques susceptibles de détenir de vieux stocks de polluants organiques persistants, producteurs potentiels de polluants organiques persistants ou ce qui en reste, problèmes, occasions d'agir.

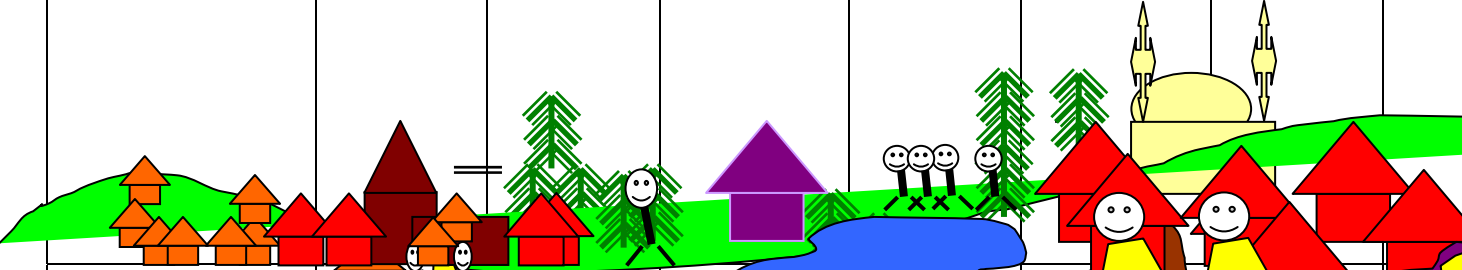
Etape 2 : Discuter de la route à prendre.

Etape 3 : Parcourir à pied la zone en s'entretenant avec les personnes rencontrées en chemin. Observer, demander, écouter, noter, faire des croquis d'éléments remarquables.

Etape 4 : Dessiner le plan de la marche – sans trop détailler. Ceci peut être réalisé avec/par une communauté.

Etape 5 : Recouper les informations issues de la marche avec d'autres membres de la communauté pendant l'enquête primaire ultérieure

EXEMPLE DE DIAGRAMME DE CONTRE-VERIFICATION SUR LE TERRAIN



<p>Ressources physiques</p> <p>(Infrastructure)</p> <p>Habitat médiocre à cette extrémité du village</p>	<p>Il y a un mineur en relatif bon état</p>	<p>Routes en mal entretenues</p>	<p>Parc d'habitations amélioré</p> <p>Ecole</p>		<p>Routes améliorées</p>	<p>habitations à cette extrémité de la communauté.</p>	<p>voitures modernes</p>
<p>Ressources naturelles</p>		<p>Forêts pour bois d'œuvre</p>	<p>Pâturages</p>	<p>Lac poissonneux</p> <p>Source d'eau</p>			
<p>Ressources sociales</p>	<p>Groupe de femmes constitué pour veiller sur les personnes âgées à l'extrémité la plus pauvre du village.</p> <p>Eglise</p>		<p>L'homme est un représentant syndical - il a un pouvoir politique</p> <p>L'école est le lieu de réunion</p>	<p>Des pêcheurs se rencontrent pour échanger des nouvelles.</p> <p>Enchères</p> <p>Des femmes viennent chercher de l'eau</p>		<p>Mosquée</p>	
<p>Ressources humaines</p>		<p>Entretien avec un homme - un mineur. Il a travaillé à la mine toute sa vie. Il veut acquérir des compétences en charpenterie</p>	<p>L'école a nommé des enseignants, mais pas suffisamment.</p> <p>Fréquentation moyenne 78% chez les garçons, 62% chez les filles</p>	<p>Hommes ayant des compétences dans la pêche</p>	<p>Femmes diplômées en administration des affaires</p>	<p>Ecole coranique</p>	
<p>Ressources</p>	<p>Belle église,</p>					<p>Nouvelle</p>	<p>Signes</p>

financières	habitat pauvre					mosquée, opulente	de richesses évidentes
-------------	----------------	--	--	--	--	-------------------	------------------------

C4.4

Classement par paires

- les points sont comparés par paires – utilisation du DDT, disponibilité du DDT, cultures, infrastructure, types de sols, etc.
- les points sont inscrits sur des cartes ou des feuilles de papier. Deux de ces points, ou deux feuilles/cartes, sont tendus aux personnes interrogées. On leur demande d'en choisir un et d'expliquer les raisons de leur choix.
- continuer jusqu'à épuisement de toutes les paires possibles.
- une matrice simple collectera les réponses après que toutes les catégories ont été classées en fonction des raisons données

Classement/notation de la matrice – L'équipe d'évaluation socio-économique demande ce qui est bon ou mauvais parmi les objets ou problèmes. Au lieu de comparer les paires, car il peut être difficile de comparer des questions ou des objets inégaux, on peut suivre la chronologie ci-après :

- Choisir n'importe quel particulier ou groupe
- Demander aux personnes de choisir une classe d'objets (espèces d'arbres, variétés de cultures, légumes, pesticides, etc.) ou de choisir parmi des sujets de préoccupation concernant les polluants organiques persistants identifiés à l'occasion d'une action antérieure - questions/objets importants pour elles et sur lesquels elles ont beaucoup de connaissances.
- Leur demander de nommer les plus importants. La liste peut aller de 2 à 7 ou 9.
- Mettre à jour les critères selon lesquels vos interlocuteurs jugent ou distinguent entre les points; par exemple qu'est-ce qui est bon ou mauvais pour eux? qu'est-ce qui est utile et pourquoi? pourquoi ces personnes évaluent-elles ainsi ces points?
- Enumérer tous les critères. Transformer tous les critères négatifs (par exemple vulnérable aux insectes) en critères positifs (non vulnérable aux insectes) de sorte qu'ils deviennent tous positifs. Ceci est crucial si vous voulez avoir quelque espoir que votre classement global soit valide; fréquemment, ce travail n'est pas fait.
- Elaborer une matrice avec les objets en tête de colonnes et les critères en tête de lignes.
- Pour chacun des critères les points peuvent être soit classés soit notés.
 - Pour classer, demander quel objet est le meilleur pour chaque critère. Avec six objets il est possible de s'appuyer sur la séquence suivante :
 - quel est le meilleur?

- lequel vient ensuite?
- quel est le pire?
- lequel vient juste avant?
- sur les deux restants, quel est le meilleur?

Généralement, le classement permet d'attribuer son rang à chaque point, mais cependant lorsque les interlocuteurs ne parviennent pas à distinguer entre deux critères par rapport à un critère, on peut leur attribuer le même rang, par exemple 2=; le suivant sera alors 4. Porter directement sur la matrice les classements pour chaque critère.

- Pour noter, établir une échelle appropriée, par exemple
 - 1 = extrêmement utile; utilisé quotidiennement
 - 2 = très utile; utilisé une fois par semaine
 - 3 = plutôt utile; utilisé une fois par mois
 - 4 = pas très utile; utilisé seulement occasionnellement
 - 5 = pas utile du tout; pratiquement jamais utilisé

Beaucoup de points peuvent obtenir la même note ; et certaines notes peuvent ne correspondre à aucun point.

- h Demander à l'interlocuteur un choix final avec une question du genre :« Si vous pouviez avoir l'un de ces points, lequel choisiriez-vous? Lequel ensuite? » Jusqu'à ce qu'ils soient tous classés. Enregistrez.
- i Vous souhaitez peut-être totaliser les classements et les notes de vos interlocuteurs d'une façon ou d'une autre, et les comparer avec leur « choix final ». **Soyez très prudent ici; en certaines circonstances vous pourriez obtenir des données totalement faussées.** L'addition des valeurs est parfois valide. Lorsque les critères se « composent » mutuellement, il peut être plus juste de multiplier les valeurs. Dans certaines situations, rien ne fonctionne. Souvenez-vous que l'un des principes de ces techniques de consultation est l'**imprécision appropriée**; nous ne recherchons généralement que des tendances ou des approximations relatives. N'affichez pas une précision qui ne serait qu'une mascarade, que ce soit lorsqu'elle n'est pas nécessaire ou, pire encore, lorsqu'elle n'est pas valide!

C5 : ANALYSE DES MOYENS D'EXISTENCE

A Les moyens d'existence sont le total des moyens dont dispose une personne pour vivre. S'y trouvent incluses toutes les ressources à notre disposition, notamment notre propre santé et celle de ceux qui nous entourent, notre éducation (capital humain), nos réseaux et nos capacités d'influence tant à l'intérieur de notre groupe d'intérêt qu'entre ce dernier et d'autres (capital social), ainsi que l'infrastructure financière et physique et les phénomènes naturels (capitaux financier, physique et naturel), dont nous disposons. Notre capacité à réaliser nos aspirations dépend des stratégies que nous choisissons (consciemment ou non) et ces stratégies dépendent à leur tour d'un certain nombre d'aspects. Pour la plupart d'entre nous, les stratégies choisies dépendent des ressources dont dispose une personne, comme nous venons de le voir. Cependant, ces ressources sont aussi modulées par le contexte de vulnérabilité dans lequel une personne se trouve (soumise à des chocs (empoisonnement), au stress (emploi précaire), à des tendances positives ou négatives (lutte contre le paludisme) et par le degré d'aide ou d'empêchement apporté par les structures (autorités, institutions comme la police, système de protection sociale d'un pays) et les mécanismes (lois, politiques et leurs pratiques) contrôlées par d'autres, notamment l'Etat. Vus de cette façon, les moyens d'existence sont une sorte de système; si une partie du système change (par exemple un changement dans la législation ou un retrait d'un produit chimique utilisé par tous) l'effet se répercutera de façon visible dans tout le système.

Un moyen d'existence durable est celui qui peut surmonter les chocs et les stress et continuer d'avancer vers le bien-être qui définit les aspirations dans la vie d'une personne donnée.

L'analyse des moyens d'existence nous aide à acquérir une compréhension plus fine de ces moyens pour différents groupes de parties prenantes et des influences principales qui les façonnent. L'analyse des moyens d'existence est menée à l'aide d'une liste de contrôle liée au « système » décrit ci-dessus, en combinaison avec d'autres outils et méthodes tels que l'analyse des parties prenantes, les outils de consultation, l'analyse sociologique, technologique, économique et politique etc., pour acquérir ces vues précises. Lorsque l'on tente de prévoir l'incidence de diverses options de gestion, il est toujours crucial de dépasser l'instantané statique pour explorer les tendances dans le temps et voir comment les populations s'y adaptent, en particulier depuis la perspective de la gestion des polluants organiques persistants. (DFID fiches directives sur les moyens d'existence durable du Département (britannique) du développement international 3.1 2000 accessibles sur www.Livelihoods.org)

Réaliser une analyse des moyens d'existence aide à :

- Comprendre comment les changements de politiques peuvent se répercuter sur les parties prenantes vulnérables dans leur adaptation au changement demandé
- Montrer où, dans le « système » des moyens d'existence un « goulet d'étranglement » peut avoir pour résultat l'appauvrissement et un accroissement de la vulnérabilité et des risques pour certaines parties prenantes
- Reconnaître où, dans le « système », une activité d'atténuation ou de développement pourrait rapporter un bénéfice net
- Faire la démonstration des différents impacts sur les pauvres et/ou les groupes vulnérables des bonnes lois qui sont mal mises en application
- Prévoir l'impact d'un changement proposé (par exemple, changement d'orientation générale)

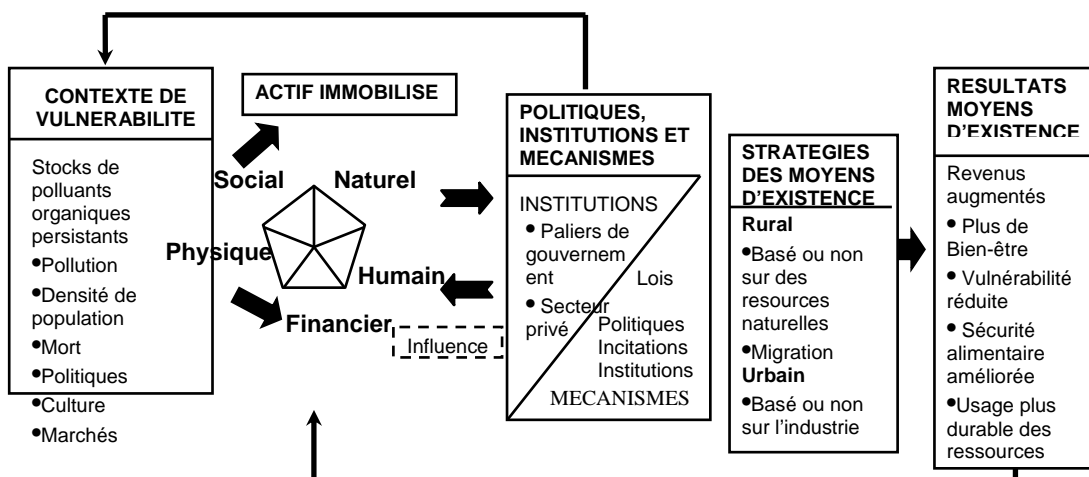
L'analyse des moyens d'existence est un outil important que l'on peut utiliser dans les périodes de planification, prévision, suivi et période d'examen des enseignements dans le cycle du plan national de mise en œuvre. L'analyse des moyens d'existence est unique en ce sens qu'elle donne aux décideurs une occasion de tirer parti des ressources qui existent déjà dans la communauté. Cette analyse met aussi fermement les personnes en son centre, plutôt que de poser l'efficacité de l'usage des ressources comme la clef. A une phase précoce, de collecte de références, une analyse des moyens d'existence pourrait déterminer les ressources, politiques,

mécanismes et stratégies des questions liées aux risques et entourant la production ou l'usage habituel d'un polluant organique persistant. Il est probable que cela aiderait à mettre en évidence les chocs et les stress actuels associés aux stratégies des moyens d'existence. Une analyse des moyens d'existence se fonde alors en une analyse de risques.

Lors d'une phase ultérieure d'analyse des options, une analyse des moyens d'existence peut aider à repérer les changements de politiques qui aideront, ou entraveront, les groupes vulnérables. Elle peut aussi montrer comment, selon la qualité de la mise en œuvre de la politique de réduction des polluants organiques persistants, on constatera une amélioration, ou une détérioration, de l'environnement d'une communauté vulnérable. Une illustration de ce problème est la situation qui consiste à interdire l'utilisation d'un pesticide contenant des polluants organiques persistants sans apporter une solution de remplacement. Une réaction en chaîne se déclenche, qui passe par la réduction des ressources en capital et l'augmentation de la vulnérabilité par la disette, etc., et l'on pourra en faire la carte. Des activités d'atténuation peuvent alors être planifiées pour éliminer les aspects négatifs du processus.

Etape 1 : En s'appuyant sur les questions de l'analyse des risques sociaux questions (C3), d'autres outils de consultation (C4) et sur l'analyse des parties prenantes (C1), l'équipe d'évaluation socio-économique conçoit des questions et obtient des réponses qui permettront de construire un modèle de moyens d'existence à construire, comme le montre l'illustration ci-dessous. Un modèle de ce type peut être utilisé à toutes les étapes de l'évaluation socio-économique ou du cycle du plan national de mise en œuvre. Le sujet de l'analyse peut changer et les parties prenantes qu'il concerne peuvent être modifiées.

Cadre des moyens d'existence durables



Carney, Diana (ed.) (1998), *Sustainable Rural Livelihoods: What contribution can we make?*, Département (britannique) du développement international (DFID), Londres.

Etape 2

On trouvera ci-après des exemples de tableaux d'analyse des moyens d'existences : périodes 1, 2 et 3 du cycle du plan national de mise en œuvre

Exemple de MATRICE DES MOYENS D'EXISTENCE en période 1 - situation de départ
Communauté rurale dépendant de pesticides contenant des polluants organiques persistants et du bois à brûler

Ressources	Niveau et type de ressources	Politiques et environnement culturel	Vulnérabilité
Ressources humaines	Faibles niveaux de qualification et de compétence, en particulier chez les filles (quelques instituteurs seulement, et quelques personnes qui ont dépassé l'école primaire)	L'école est payante	Haute incidence de la mauvaise santé – haute incidence des maladies respiratoires, cancers, mortalité maternelle et infantile, anomalies à la naissance
Ressources sociales	Liens familiaux forts	Liens culturels forts Les politiques n'interfèrent pas directement sur ces aspects	L'émigration vers les villes signifie que moins de personnes sont disponibles pour aider ceux qui souffrent des maux ci-dessus et continuent leur travail agricole
Ressources financières	Bas niveau de liquidités disponibles Dépenses en apports agricoles tels que les pesticides, qui contiennent vraisemblablement des polluants organiques persistants pour quelques problèmes d'insectes. L'argent sert à acheter de la nourriture pendant la saison de la disette (les quantités de denrées alimentaires achetées sont limitées)	Les représentants des sociétés de produits chimiques sont bien en vue, et encouragent l'utilisation générale des pesticides	La maladie ou les mauvaises récoltes réduisent la capacité de la partie prenante à affronter la situation
Ressources naturelles	Bois à brûler Cultures et champs, eau, ensoleillement	Ministère de l'Agriculture en cours de réforme. Les conseillers sont rarement vus dans les villages mais, lorsqu'ils y vont, ils présentent des conseils « modernes » classiques – utilisation de semences hybrides, de produits chimiques, et non apports traditionnels pour la lutte contre les insectes	Tendance : nécessité de cadastrer les terres, ou risque de les perdre. Mais ensuite, taxes à payer sur ces terres et utilisation en fonction de l'usage enregistré. En l'absence d'apports, les cultures ne prospèrent pas, – la disette se répand.
Ressources	Habitations – construites en matériaux traditionnels, rares	Encouragement aux certificats d'occupation	Taxes d'habitation sur les maisons répertoriées par des certificats

Directives sur l'évaluation socio-économique en vue de l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm

physiques	toitures en plaques de plomb		d'occupation – conduit les personnes à s'endetter lorsque les cultures sont mauvaises en raison de la maladie ou du manque d'apports
------------------	------------------------------	--	--

Exemple de MATRICE DE MOYENS D'EXISTENCE en périodes 1 ou 2 - Analyse des options – Option d'interdiction des pesticides contenant des polluants organiques persistants – prévision à cinq ans après la mise en œuvre

Ressources	Niveau et type de ressources	Politiques et environnement culturel	Vulnérabilité
Ressources humaines	Faibles niveaux de qualification et de compétence Proportion diminuée de jeunes sortant de l'école dans la population Migration vers les villes en augmentation	L'école est payante	Incidence légèrement diminuée des affections aiguës dues à la pollution par les pesticide (à partir de la référence cinq ans avant)– persistance d'une forte incidence des maladies respiratoires, des cancers, la mortalité et les anomalies à la naissance se maintiennent et la maladie /journées de travail non productives augmentent, en particulier en saison de la disette
Ressources sociales	Les liens familiaux s'effondrent	Forts liens culturels	L'émigration vers les villes signifie que moins de personnes sont disponibles pour aider ceux qui souffrent des maux ci-dessus et continuent leur travail agricole
Ressources financières	Les bas niveaux de liquidités disponibles sont dépensés sur des apports plus onéreux, légaux, qui restent disponibles.	Les représentants des sociétés de produits chimiques sont bien en vue, et encouragent l'utilisation générale des pesticides	Augmentation du taux de mauvaises récoltes et moins d'agent circulant dans la communauté. De plus, forte incidence de la mortalité et de la morbidité en « saison de la disette » Incidence accrue de l'endettement en raison des faibles rendements, plus de disette/moins de productivité
Ressources naturelles	Bois à brûler Cultures et champs, eau, ensoleillement	Les politiques encouragent toujours l'utilisation des semences hybrides et des produits chimiques plutôt que les apports traditionnels pour la lutte contre les insectes	Rendements agricoles diminués et incidence de l'infestation après les récoltes Augmentation de la durée de la saison de la disette
Ressources physiques	Habitations – construites en matériaux traditionnels, rares toitures en plaques de plomb	Encouragement aux certificats d'occupation	Les taxes d'habitation sur les maisons répertoriées par des certificats d'occupation – conduisent les personnes à s'endetter lorsque les cultures sont

Directives sur l'évaluation socio-économique en vue de l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm

			mauvaises en raison de la maladie, du manque d'apports ou de l'infestation après récolte
--	--	--	--

= Quelles mesures d'atténuation sont-elles nécessaires pour éviter les situations critiques de disette et leur impact sur les ressources humaines ainsi qu'une vulnérabilité potentiellement accrue?

Exemple de MATRICE DES MOYENS D'EXISTENCE en période 3 or 4 – Suivi/Examen et enseignements retenus cinq ans après la mise en œuvre de projets d'atténuation sur les lieux (nouvelles petites entreprises rurales, fours efficaces et pratiques de diffusion des pesticides traditionnels)

Ressources	Niveau et type de ressources	Politiques et environnement culturel	Vulnérabilité
Ressources humaines	Faibles niveaux de qualifications et de compétences Proportion diminuée de jeunes sortant de l'école dans la population Migration vers les villes en augmentation	L'école est payante	D'avantage de symptômes imputés sans généralisation aux polluants organiques persistants (réflexion sur une nouvelle collection, améliorée, de données de départ)
Ressources sociales	Les liens familiaux s'effondrent	Forts liens culturels	L'émigration vers les villes signifie que moins de personnes sont disponibles pour aider ceux qui souffrent des maux ci-dessus et continuent leur travail agricole
Ressources financières	Meilleurs niveaux de liquidités disponibles pour les participants au projet	Les représentants des sociétés de produits chimiques sont bien en vue, et encouragent l'utilisation générale des pesticides	Taux de mauvaises récoltes en hausse mais plus d'argent circule dans la communauté. Moindre incidence des taux de mortalité et de morbidité à la « saison de la disette » Incidence accrue de l'endettement due à des rendements plus faibles, disette accrue/productivité plus basse
Ressources naturelles	Bois à brûler – moins récolté à quantité égale de nourriture préparée Cultures et champs, eau, ensoleillement	Les politiques n'encouragent plus l'utilisation des semences hybrides, ni l'utilisation de produits chimiques au détriment des moyens traditionnels de lutte contre les insectes	Rendements des cultures et incidence de l'infestation des cultures après récolte stables Augmentation de la durée de la saison de la disette
Ressources physiques	Habitations – construites en matériaux traditionnels, rares toitures en laques de plomb	Encouragement aux certificats d'occupation	Taxes d'habitation sur les maisons répertoriées par des certificats d'occupation – conduit les personnes à s'endetter lorsque les cultures sont mauvaises en raison de la maladie, du manque d'apports ou de l'infestation après récolte

ANALYSE COÛTS/BÉNÉFICES

L'analyse coûts/bénéfices est une approche analytique destinée aux personnes chargées des prises de décisions dans les questions d'orientation complexes. Elle est basée sur l'idée simple d'une comparaison des coûts d'une action avec les bénéfices qui en sont retirés. Elle souligne que certaines personnes gagnent au changement mais que, simultanément, la possibilité existe aussi de compenser ceux qui subissent une perte, c'est-à-dire ceux qui seraient laissés dans une situation moins avantageuse par le changement (actions d'atténuation).

Réaliser une analyse coûts/bénéfices aide à :

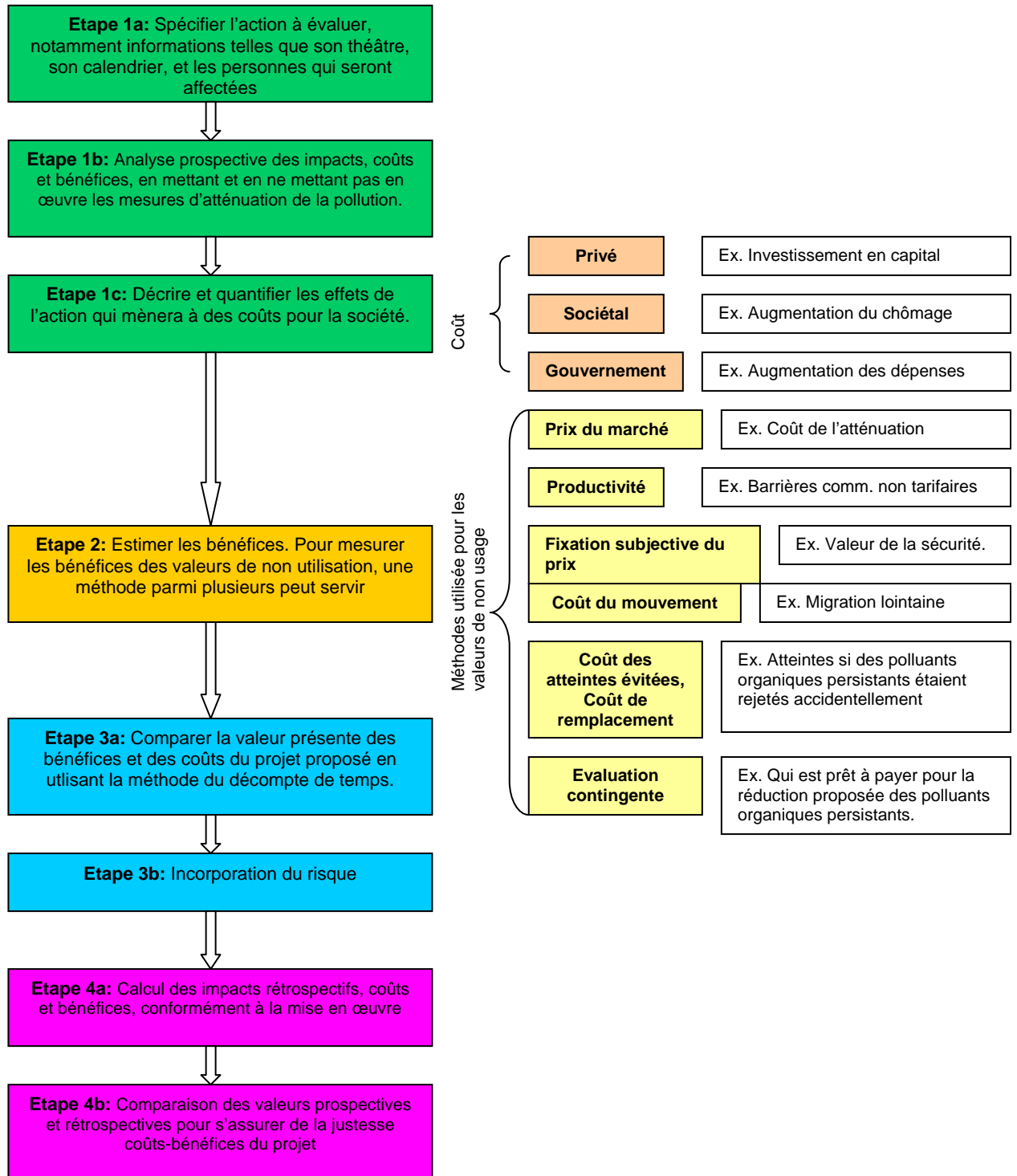
- Soutenir d'une manière rationnelle le mécanisme complexe de la prise de décision
- simplifier
- réduire tous les apports (coûts) et tous les impacts positifs (bénéfices) à une unique mesure monétaire

Pourtant, les processus de conversion des valeurs ne sont pas simples et la réduction à des chiffres peut donner un faux sentiment de certitude, si elle n'est pas utilisée avec précaution et de façon équilibrée en regard d'autres sources d'analyse et preuves.

Comment réaliser une analyse coûts/bénéfices de l'élimination progressive de polluants organiques persistants

L'analyse coûts/bénéfices peut être menée en quatre étapes (voir Figure 1). Le déroulement de l'analyse coûts/bénéfices est, par sa nature même, un exercice technique impliquant souvent des choix et des calculs. Plus le projet ou la décision est complexe, plus de soin il faudra prendre pour l'identifier, mesurer les variables clefs et les analyser de façon appropriée. Quel que soit le mérite d'un projet, la nature technique de l'analyse coûts/bénéfices ne devrait pas masquer le fait que l'exercice a pour but d'apporter des informations au processus de prise de décision et non s'y substituer (Frank et Sunstein, 2001).

Figure : 1 : Illustration des quatre étapes de la conduite d'une analyse coûts/bénéfices



Adapté de : King et Mazzotta (2006)

ETAPE 1a : Spécifier l'action

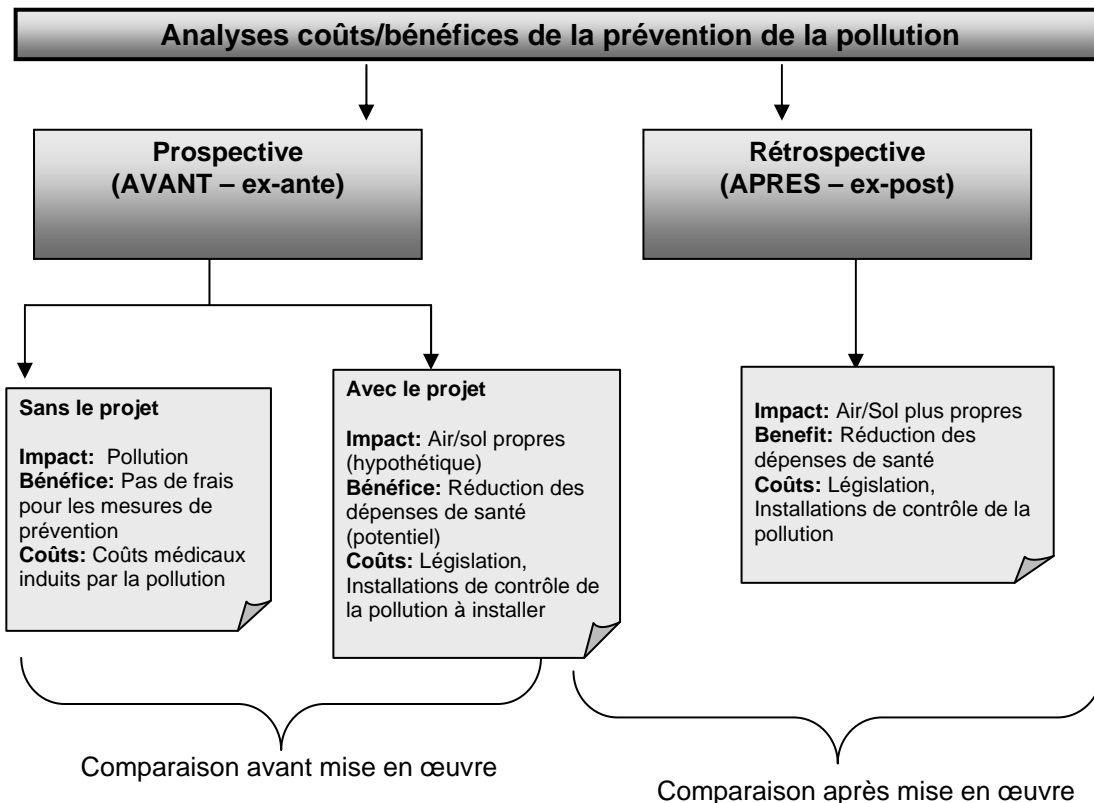
Une étude de la portée doit être réalisée pour illustrer la situation de départ, qui prévaut en théorie lorsque nul changement n'est intervenu. La situation de départ comporte les lieux géographiques, lieux de travail, marchés et populations affectées par le(s) changement(s) potentiel(s).

ETAPE 1b : Analyse prospective (avant ou ex-ante) des impacts (voir Fig. 2).

Dans l'analyse coûts/bénéfices, l'*impact* d'un projet est la *différence* entre la situation qui surgirait avec le projet et celle qui existe sans lui. Ainsi, lorsque l'on évalue une proposition de projet, l'analyse doit estimer la situation non seulement avec le projet, mais aussi sans lui, de sorte que l'on puisse procéder à une comparaison rationnelle.

Si la somme des bénéfices d'une situation avec projet l'emporte sur les coûts de la mise en œuvre, alors le projet d'atténuation de la pollution devrait être réputé économiquement valable.

Fig. 2 : Méthodes d'analyse coûts/bénéfices



(Adapté de : Voorhees et. al., 2001)

Il s'ensuit que, dans un scénario « sans projet », le niveau d'impact de la pollution devrait être calculé comme un coût, tandis que les dépenses évitées en n'achetant pas les équipements d'atténuation de la pollution devraient être enregistrées comme un bénéfice. Le coût pourrait être la dépense totale actuelle sur les soins de santé induite par l'exposition aux pollutions.

Inversement, dans une situation « avec projet », l'impact d'un environnement plus propre devrait être porté en tant que bénéfice, la réduction des dépenses de santé due à une moindre exposition aux pollutions devrait être calculée comme un bénéfice, tandis que les dépenses de

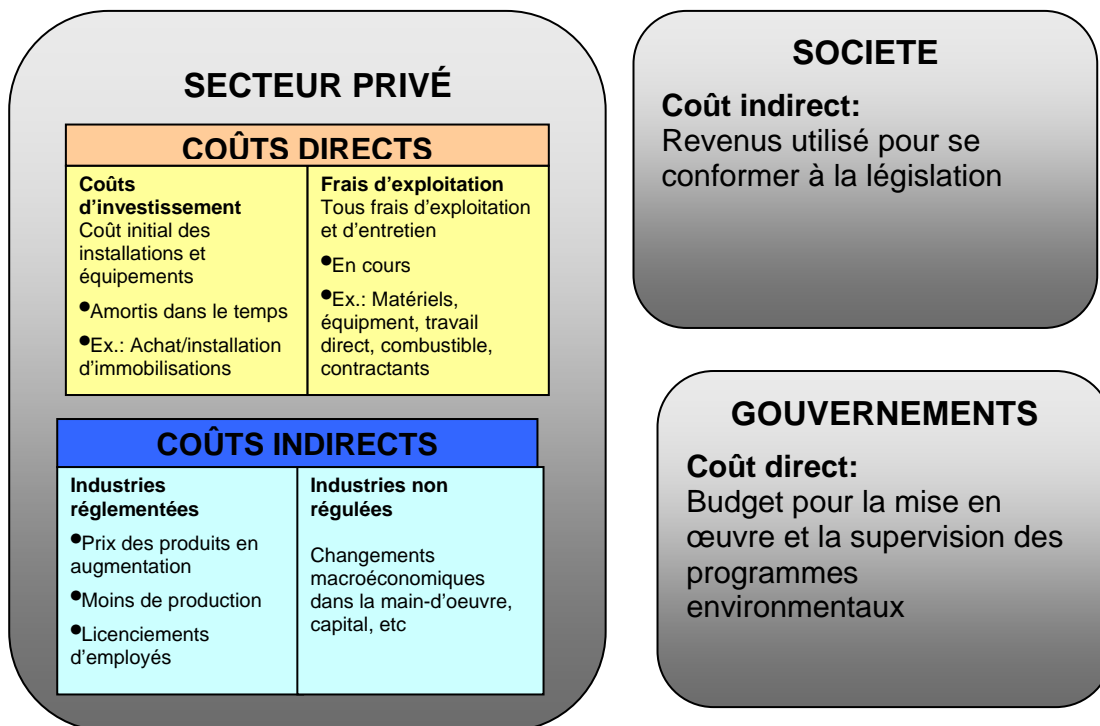
mise en œuvre de la législation et d'installation des équipements de contrôle de la pollution seraient des coûts.

Il est clair que les parties prenantes qui supportent les coûts ou reçoivent les bénéfices ne sont vraisemblablement pas les mêmes – et une part du jugement porté doit tenir compte de la volonté de payer pour le bénéfice ou de la volonté d'y renoncer. Les personnes vulnérables sont difficilement en position d'exprimer leur manque d'enthousiasme à renoncer aux bénéfices, tandis que les riches sont tout à fait en mesure de protéger leurs intérêts économiques et concrétiser leur répugnance à supporter les coûts. Ceci est particulièrement important pour l'application du principe « pollueur-payeur ».

ETAPE 1c : Estimation des coûts

Le coût des vulnérabilités pollution/empoisonnement/moyens d'existence peut figurer dans tous les secteurs économiques - privé, société civile et gouvernements et les coûts peuvent être des effets soit directs soit indirects de la législation (voir Figure 3).

Figure 3 : Catégories de coûts par secteur économique



ETAPE 2 : Evaluation des bénéfices de l'utilisation et de la non utilisation en regard de la législation sur l'environnement

Lorsque les bénéfices et les coûts d'une politique ont été identifiés, l'étape suivante consiste à exprimer ces composants dans une (unité de mesure) métrique commune. La métrique la plus commune est l'unité monétaire, dollar ou la monnaie locale (Sunstein, 2000). Ensuite, tous les bénéfices et les coûts du projet devraient être traduits dans leur valeur monétaire. Ceci est sans difficulté pour de nombreux composants (Frank et Sunstein, 2001). Cependant, tel programme peut attirer des bénéfices ou des coûts impossibles à exprimer directement en termes monétaires. En de tels cas, la valeur monétaire équivalente des coûts ou bénéfices du projet (réputés pour être le total des sommes d'argent que les destinataires de ces bénéfices ou coûts considèrent, lorsqu'on le leur demande, comme étant la valeur équivalente) doit être déterminées (King et Mazzotta, 2006).

Figure 4 : Comparaison des méthodes d'évaluation des bénéfices

Méthode	Applicable à...	Description et importance	Contraintes et limites
Méthode des prix du marché	Valeurs d'utilisation directe, spécialement des produits ou services.	La valeur est estimée à partir du prix dans les marchés commerciaux (loi de l'offre et de la demande).	Les imperfections du marché (subventions, manque de transparence) et les politiques, distordent le prix du marché.
Méthode des coûts des atteintes évitées, des coûts de remplacement ou coût de substitution	Valeurs d'utilisation indirecte : protection environnementale, contamination évitée, lutte contre la pollution, rétention des ressources ...	La valeur de l'élimination des polluants organiques ou autres polluants peut être estimée à partir du coût de construction et de fonctionnement d'une usine de traitement (coût de substitution). La valeur de la lutte contre les polluants organiques persistants peut être estimée à partir des (coûts des atteintes évitées)	Il est supposé que le coût des atteintes évitées ou des substituts correspond au bénéfice original. Mais de nombreuses circonstances externes peuvent changer la valeur du bénéfice initialement attendu et la méthode peut alors mener à une sur- ou sous-estimation. Les compagnies d'assurances sont très intéressées par cette méthode.
Méthode du coût des mouvements	Implantation et migration	La valeur récréative d'un site est estimée à partir des sommes que les personnes sont prêtes à déboursier pour s'éloigner des polluants ou pour s'installer sur un site non contaminé.	Cette méthode ne donne qu'une estimation. Le risque de surestimation est grand car le site peut ne pas être l'unique raison pour s'installer dans cette zone, ou la quitter. Cette méthode demande aussi beaucoup de données quantitatives.
Méthode d'évaluation subjective des prix (hédoniste)	Certains aspects de l'utilisation indirecte, valeurs d'utilisation futures et de la non utilisation	Cette méthode est utilisée lorsque les niveaux de contamination influent sur le prix des marchandises commercialisées localement. Un air propre, des conditions de sécurité au travail et une volonté récréative augmenteront le sentiment de sécurité et de bien-être.	Cette méthode ne s'attarde que sur la volonté des personnes de payer pour des bénéfices perçus. Si elles ne sont pas conscientes du lien entre l'attribut environnemental et le bénéfice qu'elles retirent, la valeur ne sera pas reflétée dans le prix. Cette méthode demande une énorme quantité de données.
Méthode de l'évaluation contingente	Valeurs de non utilisation	Cette méthode demande directement aux personnes de dire combien elles seraient prêtes à dépenser pour des mesures spécifiques de lutte contre les polluants organiques persistants. Elle est souvent l'unique moyen d'estimer les valeurs de non utilisation. On l'appelle aussi la « méthode de la préférence déclarée ».	Diverses sources d'orientations sont envisageables pour les entretiens techniques. Il y a aussi une controverse sur le fait de savoir si les personnes paieraient vraiment les montants déclarés dans les entretiens. C'est la plus controversée des méthodes d'évaluation non basées sur les marchés, mais c'est l'un des rares moyens permettant d'attribuer des valeurs monétaires aux valeurs des

			écosystèmes non utilisées, qui n'entraînent pas d'achats sur les marchés
Méthode des choix contingents	Pour tous les services et biens environnementaux	Valeurs estimées en demandant aux personnes de faire des compromis parmi les ensembles d'écosystèmes et les services environnementaux	N'interroge pas directement sur la volonté de payer car cela est supposé inhérent aux échanges qui incluent un attribut de coûts. Il s'agit d'une très bonne méthode pour aider les décideurs à classer les options de grandes orientations.
Méthode des transferts de bénéfices	Pour les services des écosystèmes en général et les usages récréatifs en particulier	Estimations des valeurs économiques en intégrant les bénéfices estimés dans des études déjà achevées dans un autre lieu ou un autre contexte.	Souvent utilisée lorsque la tenue d'une nouvelle évaluation économique complète pour un site spécifique serait trop onéreuse. Sa précision ne peut dépasser celle de l'étude initiale. L'extrapolation n'est possible que pour des sites ayant globalement les mêmes caractéristiques.
Méthode de la productivité	Pour des biens et services environnementaux spécifiques : eau, sols, présence dans l'air...	Estime les valeurs économiques des produits ou services de l'environnement contribuant à la possibilité de mettre sur le marché des biens commercialisés (par exemple, pas de barrières douanières au commerce).	La méthodologie est directe et les impératifs de données sont limités, la méthode ne fonctionne que pour quelques biens et services.

Source : Adapté et modifié de Lambert (2006) & Voorhees et. al. (2001)

L'approche par l'évaluation des bénéfices décrite dans le tableau ci-dessus implique, si l'on veut la mener à son terme, une large gamme de techniques pour chaque contexte. Il convient de noter que ce ne sont pas des techniques parallèles mais plutôt isolées, à partir desquelles il faudra sélectionner une méthode ou une combinaison de méthodes en fonction de la nature des biens (c'est-à-dire marchands/non-marchands, quantifiable) et de la structure socio-économique (par exemple proportion ou population affectée par le changement potentiel) et l'environnement du lieu (c'est-à-dire le niveau de pollution/risque etc.).

Les indices de « volonté de payer » et de « volonté d'accepter » devraient être utilisés pour dresser le portrait des préférences subjectives pour les biens. La méthode « volonté de payer » correspond à une tentative de déduire les préférences sociales. Elle tente d'évaluer la vie de façon globale. Les évaluations monétaires des biens et services non marchands tels que la qualité de l'air, de l'eau et des écosystèmes sont estimées en termes de volonté de payer, définie comme la somme d'argent maximale qu'une personne est disposée à payer pour obtenir un certain niveau de biens ou de services. La volonté d'accepter est le montant du bénéfice auquel une personne est prête à renoncer plutôt que de perdre un produit ou un service.

ETAPE 3a : Estimation du taux d'escompte de temps pour calculer le bénéfice net

Les bénéfices de la mise en œuvre de chaque projet devraient être pondérés au regard de la valeur temps de l'argent. L'introduction du temps accroît la complexité de l'analyse car la valeur

monétaire des coûts ou bénéfiques à un certain moment dans le futur n'est pas directement comparable à la même valeur monétaire des coûts ou bénéfiques aujourd'hui. C'est pourquoi, l'analyse coûts/bénéfices, qui demande de procéder à des comparaisons basées sur une métrique commune, a recours à un procédé appelé « escompte » pour exprimer des coûts et bénéfiques futurs dans leur équivalents en valeur actuelle (Watkins, non daté). On parvient à cela en escomptant les coûts et bénéfiques dans chaque prochaine période de temps et en les additionnant pour parvenir à leur valeur présente. Compte tenu du taux d'inflation, de l'intérêt et d'autres facteurs macroéconomiques, un taux d'escompte devrait être établi pour ajuster la valeur des bénéfiques. Par exemple, avec un taux d'escompte annuel de 10 %, la valeur présente de, par exemple, un dollar dans dix ans sera 37 cents; et la valeur actuelle d'un dollar dans, disons, 50 ans sera 0,67 cents. En général, plus long est le cadre temporel, plus élevé est le taux d'escompte et plus faible sera l'impact de n'importe quelle année sur le total net des bénéfiques (King et Mazzotta, 2006).

ETAPE 3b : Incorporation des valeurs de risque pour obtenir le flux net coûts-bénéfices

L'incorporation d'un élément de risque est importante pour analyser les valeurs des bénéfiques futurs, tout particulièrement pour comparer entre différents projets potentiels. Par exemple, un projet peut mettre en jeu un équipement ayant un régime de dépréciation plus élevé, ou concernant une terre plus fragile au plan environnemental. En présence de tels facteurs, il est impératif de faire entrer le coût du risque dans le budget, avec les « coûts non prévus » qui pourraient apparaître après la mise en œuvre.

Lorsque le risque est incorporé dans le flux coûts-bénéfices, un projet peut être réputé valable économiquement si le critère de bénéfice net s'exprime par un nombre positif. Le choix entre deux ou plusieurs projets devient relativement simple au travers du choix du plus haut critère de bénéfice net (en tant que somme du coût et des bénéfiques).

ETAPE 4a : Calcul des impacts, coûts et bénéfiques, après l'événement (rétrospective), conformément à la mise en œuvre (Fig. 1).

Cette étape est similaire au scénario « avec projet » de l'analyse prospective mais représente les impacts réels plutôt que ceux prévus. Ainsi, après la mise en œuvre, l'environnement obtenu, plus propre (par exemple) serait l'impact ex-post, tandis que la réduction des frais de santé grâce à une exposition réduite devrait être le bénéfice. Les coûts mis en jeu devraient être ceux d'un changement de politique et de l'installation d'équipements de lutte contre la pollution.

ETAPE 4b : Comparaison des valeurs prospective et rétrospective pour contrôler la solidité coûts-bénéfices du projet

La comparaison des coûts-bénéfices prévus et effectifs représente la véritable épreuve pour un projet. Si tous les facteurs externes demeurent inchangés, les équations suivantes devraient s'appliquer :

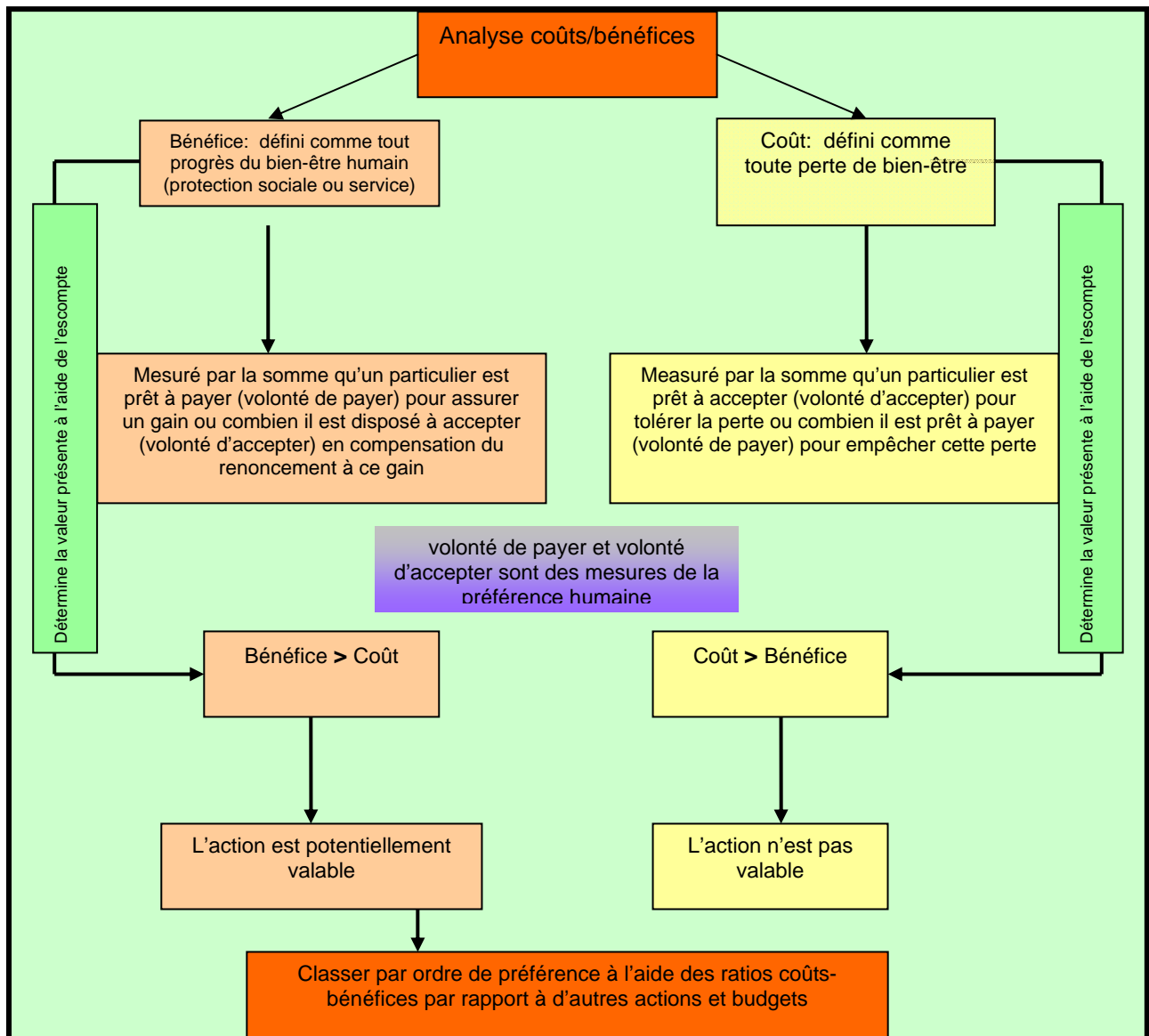
Coûts du « sans projet » = Bénéfices du « avec projet »

Bénéfices du « sans projet » = Coûts du « avec projet »

Si les coûts effectifs sont supérieurs aux coûts prévus, il faudra revenir sur le plan et entrer avec plus de réalisme les coûts non prévus dans le budget. Cependant, si les coûts sont moindres, cela peut être dû à une surestimation des coûts et une sous-estimation des bénéfices pendant l'analyse prospective.

Le diagramme suivant reflète l'essence des méthodes d'analyse coûts-bénéfices depuis la création jusqu'à la décision de passer à la mise en œuvre.

Figure 5 : Illustration de l'essence de l'analyse coûts/bénéfices



C7 ANALYSE DES PROBLEMES ET DES OPTIONS

ANALYSE DES OPTIONS

Le processus de mise en balance des diverses options de gestion des produits chimiques et de conception des initiatives visant à réduire/éliminer les polluants organiques persistants interdits commence lorsque toutes les données d'évaluation socio-économique ont été collectées.

L'analyse des options est un ensemble d'outils appartenant au processus du cycle du plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm, qui permet de filtrer les concepts et idées embryonnaires, acquérir une meilleure compréhension, construire l'appropriation par les parties prenantes et affiner des propositions utiles et, finalement, rejeter celles qui ne sont pas pertinentes. L'analyse des options est le mécanisme grâce auquel se conclue une prise de décision.

Analyse du problème

Bâtir l'**arborescence du problème** est une manière de procéder à son analyse. Ceci nécessitera pour l'essentiel de cartographier le problème principal par rapport à ses causes et ses effets. Lorsque l'arborescence est construite, une hiérarchie s'impose et le problème central peut être déplacé de haut en bas de la chaîne des causes et des effets.

Arborescence des objectifs ou des **visions**. Au lieu de regarder vers l'arrière, regarder de l'avant; plutôt que penser en termes négatifs, se donner la vision d'un futur désiré

Réaliser une analyse du problème et des objectifs aide à :

- Comprendre l'image d'ensemble
- Construire un meilleur sens de l'appropriation par les parties prenantes
- Améliorer la transparence et la responsabilité si de plus en plus de parties prenantes reçoivent des informations et reçoivent des pouvoirs dans la prise de décision
- Améliorer l'équité car les besoins et intérêts des parties prenantes sont pris en compte
- Etablir une échelle ou une réponse

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces est un outil de planification stratégique dynamique utilisé pour évaluer ces facteurs, présents dans une situation nécessitant une décision. C'est un outil extrêmement utile à l'analyse de la réduction des polluants organiques persistants et à l'analyse socio-économique.

Réaliser une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces aide à :

- Faciliter les ateliers avec les parties prenantes clés
- Affiner les évaluations techniques et des risques sociaux
- Affiner les options – dans le cadre de l'analyse des options

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces fournit un bon cadre de travail (les quatre têtes de chapitres) à l'examen de la stratégie, de la position et de la direction des plans de réduction des polluants organiques persistants. Elle permet d'évaluer chaque option tour à tour et de classer les différents aspects dans chaque case en raison de l'importance, ce qui autorise à recouper la viabilité des options.

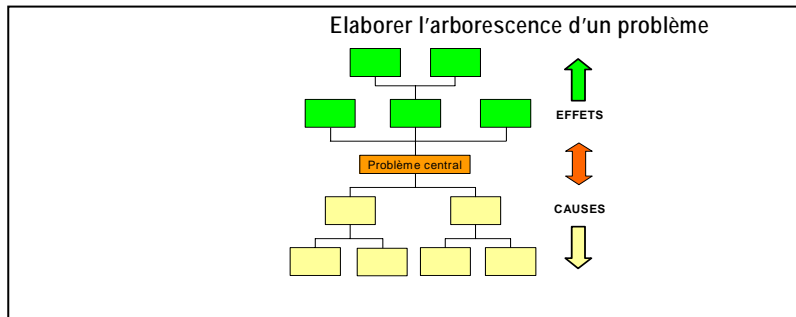
Matrices décisionnelle

Les matrices décisionnelles permettent aux décideurs de résumer et hiérarchiser toutes les informations recueillies lors de l'évaluation socio-économique et de convenir d'une manière d'avancer pour les implanter dans l'analyse du cadre logique. Les matrices sont constituées de :

- discussions autour d'un ensemble clef de questions
- fiches de résumés d'action sur les polluants organiques persistants
- fiche de résumés de décision

La nature proportionnée de la réponse sera un aspect essentiel de la décision finale.

C7.1 Comment réaliser une arborescence de problème



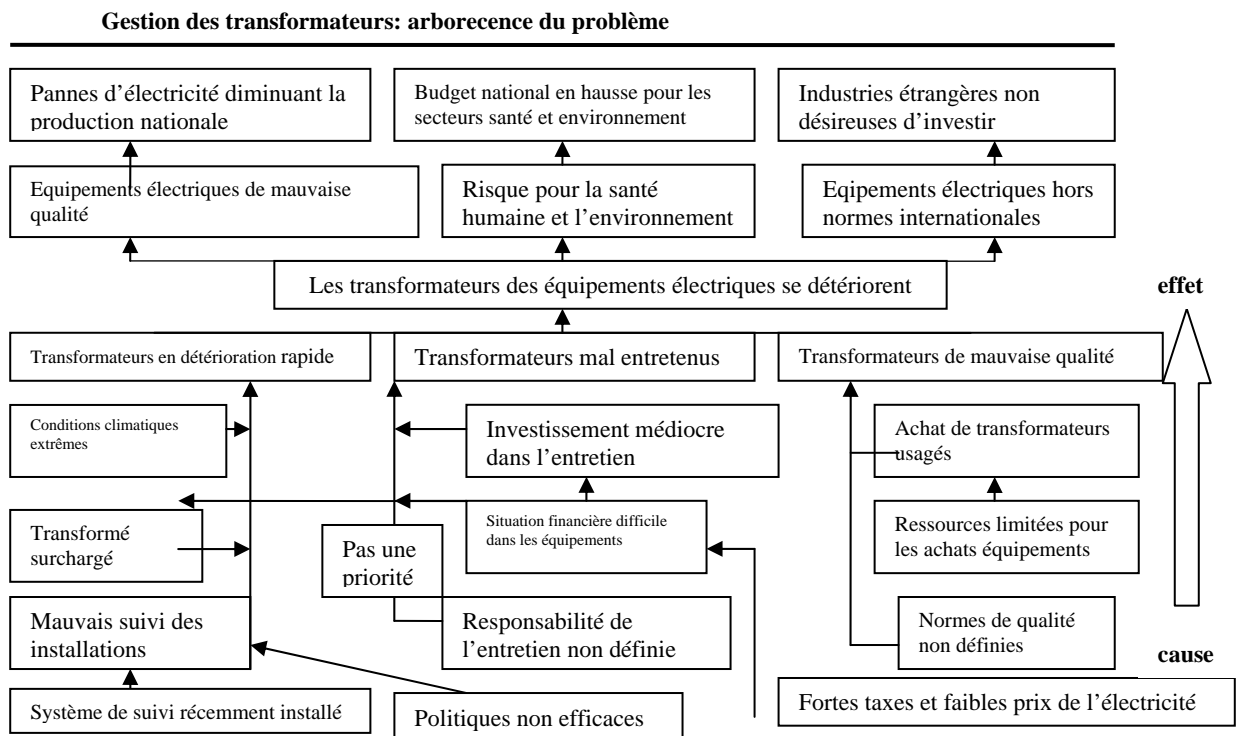
Etape 1 : Débattre et convenir du problème central à traiter. Le positionner au milieu du diagramme/support papier comme ci-dessus.

Etape 2 : Identifier et mettre au clair les **causes directes** du problème. Les positionner sur le premier niveau au dessous du problème central.

Etape 3 : Identifier les causes de faible niveau en posant pour chacune des causes directes la question « mais pourquoi »? Les positionner en conséquence, en traçant des flèches pour montrer les relations.

Etape 4 : Répéter le processus pour les effets (positionnés au-dessus du problème central) en commençant par les effets directs/immédiats du problème et en poursuivant avec les effets à moyen/plus long terme au-dessus d'eux.

Exemple d'arborescence d'un problème :



(Adapté de Division de la coordination du Fonds pour l'environnement / PNUE, 2005)

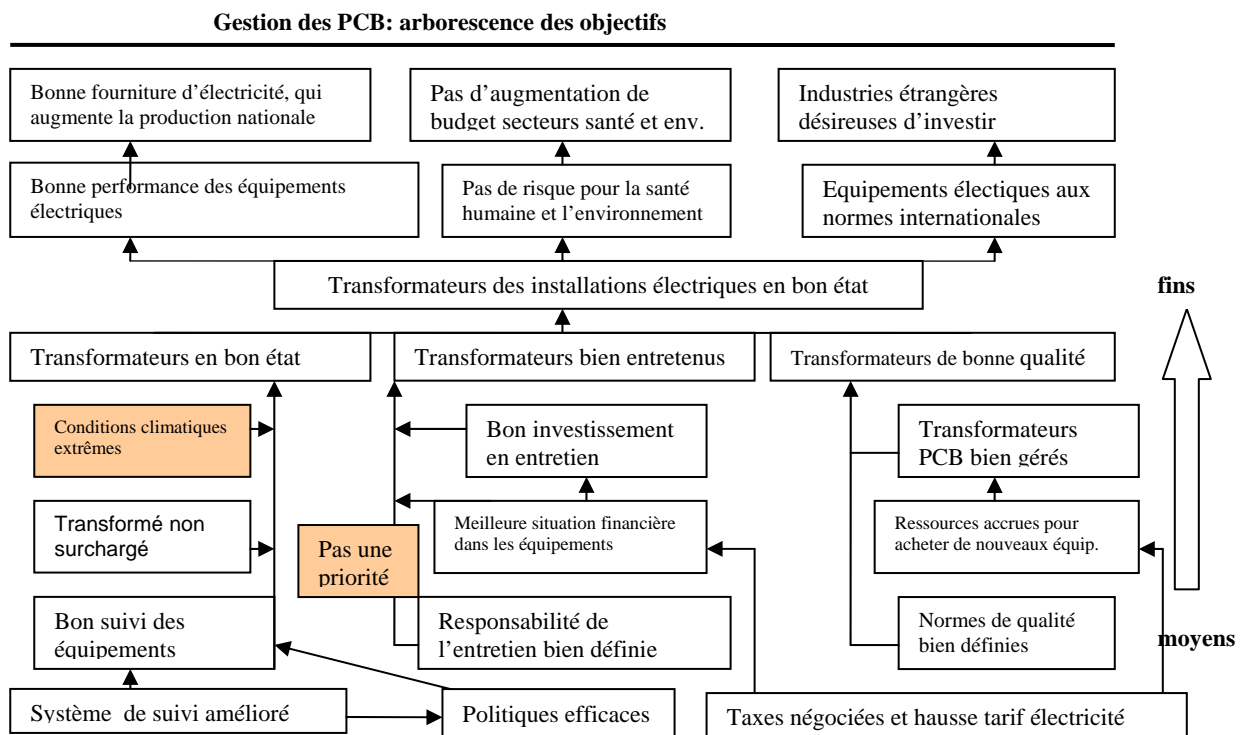
A ce niveau, une arborescence du problème peut servir à rassembler des informations sur les pratiques, les risques et les impacts d'un sous groupe de polluants organiques persistants afin d'évaluer les options de gestion potentielles. Une arborescence du problème de plus bas niveau peut s'attacher à un aspect avec davantage de détails.

C7.2 Comment réaliser une analyse des objectifs

Etape 1 : Après validation de l'arborescence du problème, il faudra reformuler les éléments de l'arborescence en conditions positives et désirables. Ce qui était le problème central devient maintenant un objectif clef. (En termes de cadre de travail logique, ce peut être le but ou l'objectif; discuté plus loin en C8).

Etape 2 : Rechercher les éléments à utiliser dans la planification stratégique. Ci-dessous, ce qui était le problème central dans l'arborescence du problème, sont maintenant les *objectifs* correspondants pour traiter le problème. Au dessus de ce qui était le problème central, si le problème était destiné à être résolu, on s'attendrait à voir des changements dans les effets, de sorte que dans l'arborescence des options il y aura des idées utiles pour des *indicateurs* potentiels de progrès.

Voici un exemple d'une « arborescence d'objectifs » basée sur l'« arborescence du problème » ci-dessus :



C7.3 Comment réaliser une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces

Etape 1 : Créer un modèle. L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces est normalement présentée sous la forme d'une grille comprenant quatre sections, une pour chaque tête de chapitre, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces :

Modèle des forces, faiblesses, opportunités et menaces

Forces	Faiblesses
Opportunités	Menaces

Etape 2 : Les parties prenantes brassent toutes leurs idées sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces contenues dans une manière de procéder, à l'aide des questions suivantes : Quelles sont les forces et les faiblesses de l'activité/option? Quelles opportunités et menaces se présentent-elles? A l'intérieur de ces cases on pourra trouver les résultats de C6 – Analyses coût-bénéfice, C1 - Analyses sociale et des parties prenantes tout autre outils utilisé dans l'évaluation socio-économique. Ainsi, l'outil peut aider à mettre au point des options avant que les actions de réduction des polluants organiques persistants soient finalement planifiées.

Terminologie :

- une *force*, par exemple un savoir-faire ou une ressource, peut-être utilisée pour réussir à faire quelque chose;
- une *faiblesse* rend la réussite d'une action plus incertaine;
- les *opportunités* imposent à l'équipe du plan national de mise en œuvre et éventuellement à d'autres de prendre des mesures avant le résultat sur les bénéfiques
- les *menaces* nuiront aux parties prenantes à moins que des mesures ne soient prises.

Etape 3 : Etudier les listes, s'assurer que les points énumérés existent vraiment. Réviser les listes en éliminant tout point dont vous ne pensez plus qu'il devrait y figurer.

Etape 4 : Classer par ordre d'importance les forces que vous avez énumérées. Indiquer le rang de chaque point dans la colonne qui lui revient (1 = le plus important, 2 = deuxième plus important, etc.). Classer les faiblesses, les opportunités et les menaces de la même manière.

C7.4 Comment utiliser les matrices décisionnelles

Les objectifs figurant immédiatement sous l'objectif central de l'arborescence des objectifs (C7.2) résumement effectivement les options.

Etape 1 : Avec les participants convenez des critères d'évaluation des diverses options. Les facteurs clefs seront notamment ici³ :

- Degré d'agencement avec les buts globaux
- Quels sont les bénéfices espérés? Pour qui?
- Quel est le degré de faisabilité et quelle est la probabilité de réussite?
- Risques et hypothèses? Qui porte le risque?
- Critères sociaux – coûts et bénéfices, questions relatives aux moyens d'existence, contraintes socioculturelles; qui porte les coûts sociaux?
- Critères environnementaux – quels sont les coûts et bénéfices environnementaux?
- Critères techniques – bien fondé, disponibilité des ressources, facteurs de marché
- Critères institutionnels – capacité, renforcement des capacités, assistance technique
- Critères économiques – retour économique, rentabilité
- Critères financiers – coûts, flux de trésorerie, durabilité financière, besoins de devises étrangères.

Etape 2 : Porter les résultats dans une fiche résumée d'action telle que ci-après, qui insiste sur certaines parties prenantes et les alternatives basées sur un taux de risque global.

³ Basé sur Sartorius, R. (Impact social) in DFID *Outils for Development* (Département britannique du développement international)

FICHE RESUME D'ACTION SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

Famille des polluants organiques persistants/action	Obligation relative aux polluants organiques persistants	Liens avec d'autres politiques et engagements du Gouvernement	Long ou court terme	Appui financier
Groupes de parties prenantes	Impact		Niveau de risque	Alternatives d'atténuation
	Bénéfices	Coûts		
1.				
2.				
3.				
4.				

Etape 3 : Porter les résultats de ce tableau dans un tableau tel que le suivant, qui résume toutes les options.

POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS – FICHE DE DÉCISION - RESUME

	Alternative d'action sur les polluants organiques persistants	Long ou court terme	Parties prenantes qui seront négativement affectées par l'action (notamment coûts pour les gouvernements)	Comment?	Mesures d'atténuation	Parties prenantes qui bénéficieront d'un impact positif	Comment?	Partenaires	Financement possible par	Voir Convention	Liens avec d'autres politiques et engagements des gouvernements	Note (?)
--	---	---------------------	---	----------	-----------------------	---	----------	-------------	--------------------------	-----------------	---	----------

1

2

3

4

5

C8 ANALYSE DU CADRE LOGIQUE

ANALYSE DU CADRE LOGIQUE

L'analyse du cadre logique (expression souvent contractée en anglais en "logframe"), est un outil puissant, à utiliser dans l'organisation d'un projet ou d'un groupe d'activités, autour d'un objectif commun, unique. Cet outil est la base de la planification, du suivi et de l'évaluation d'un programme de réduction des polluants organiques persistants. Il conviendra essentiellement de développer 16 « cases », l'idéal étant de travailler avec des parties prenantes clefs. Le cadre logique ne devrait jamais être établi par une équipe de consultants travaillant seuls, intra muros.

Réaliser un cadre de travail logique aide à :

- Faire passer les parties prenantes clefs par un processus commun
- Donner à l'intervention une logique facile à comprendre
- Faire en sorte que les projets soient facilement compris et évalués par les financeurs/donateurs
- Intégrer les données importantes venues de l'évaluation socio-économique
- Se donner la vision d'une situation future désirable
- Fixer le programme de suivi et d'examen des enseignements
- Analyser le potentiel des résultats inattendus et des risques et hypothèses non encore couverts par d'autres analyses

Commencer ici (PAS avec les activités!)

LE CADRE DE TRAVAIL LOGIQUE

Étapes préalables Utiliser des procédures appropriées et proportionnées avant de démarrer l'analyse du cadre logique elle-même, par ex. parties prenantes, problème, objectifs et analyse des options.

Étape 1 Définir l'impact / le but

A quelles priorités de niveau national ou de secteur contribuons-nous? Quels bénéfices les pauvres retireront-ils, pour partie, du projet? Plusieurs interventions peuvent partager un but commun.

Étape 2 Définir le résultat

Quel changement immédiat voulons-nous réaliser? Pourquoi l'intervention est-elle nécessaire? Comment d'autres changeront-ils leurs comportements en conséquence de l'utilisation, assimilation ou application des résultats? Comment les conditions du développement s'amélioreront-elles avec la réalisation des résultats? Limiter le résultat à une déclaration succincte.

Étape 3 Définir les produits

Quel seront les résultats finaux mesurables des activités planifiées? De quels produits ou services le projet sera-t-il directement responsable, compte tenu des ressources nécessaires?

Étape 4 Définir les activités

Qu'est-ce qui doit être fait effectivement pour réaliser les produits? Ceci est un résumé (pas un plan de travail détaillé) montrant ce qui doit être fait pour parvenir à chaque résultat.

Objectifs Indicateurs / buts Sources de données Hypothèses

Impact			Conditions : du résultat à l'impact :
Résultat			Conditions : du produit au résultat
Produits			Conditions : de l'activité au produit
Activités			Conditions préalables

Étape 7 Vérifier la logique conceptuelle c'est-à-dire si les conditions sont réunies et que nous réalisons les activités, livrerons-nous les produits? Et ainsi de suite en remontant les colonnes 1 et 4. Aller à l'étape 8 page suivante.

Étape 6d

Le résultat étant obtenu, quelles conditions sont nécessaires pour contribuer à l'impact / au but?

Étape 6c

Les produits étant livrés, quelles conditions sont nécessaires pour parvenir au résultat?

Étape 6b

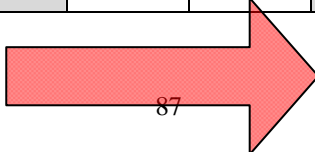
Les activités étant achevées quelles conditions sont nécessaires pour livrer les produits?

Étape 6a

Quelles conditions doivent être en place pour que les activités réussissent?

Réaliser une analyse de risques solide.

A chaque niveau, identifier les risques en demandant ce qui peut interrompre la réussite. Pour évaluer sa gravité et sa probabilité; identifier les mesures d'atténuation. **Gérer les risques** en ajoutant les mesures d'atténuation planifiées dans le projet à la colonne 1 (surtout en tant qu'activités, éventuellement des produits). Les conditions restantes sont les hypothèses de la colonne 4. Eviter de mêler les hypothèses et les risques.



Etape 5 Vérifier la logique verticale en remontant la colonne 1

Appliquer le test *If/Then* pour contrôler les causes et les effets. Si les activités énumérées sont réalisées, alors le produit annoncé en résultera-t-il? Ce qui planifié est-il nécessaire et suffisant? Planifions-nous trop ou trop peu? Et ainsi de suite en remontant la colonne 1.

Etape 6 Définir les hypothèses à chaque niveau

Faire une analyse des risques solide pour déterminer les hypothèses dans la conception du projet.

Etape 8 Définir les indicateurs de performance et les sources/preuves de données

Compléter simultanément les deux colonnes

Les indicateurs sont des moyens; les buts sont des fins . Commencer en définissant les indicateurs; ne fixer les buts que lorsque les données de départ et l'appropriation par les parties prenantes sont suffisantes. Fixer les indicateurs et les buts en termes de qualité, quantité et temps.

Les preuves se présentent généralement sous la forme de documents, de produits de la collecte de données. Certaines sources fiables peuvent déjà être disponibles. Inclure la collecte de données planifiée et transformée en ressources dans le projet en tant qu'activités en colonne 1.

Objectifs	Indicateurs / buts
Impact	
Résultats	
Produits	

Etape 8a Indicateurs d'impact / buts

Qu'est-ce qui va indiquer les changements d'impact qui se produisent /se produiront, auxquels le projet a contribué? Inclure les changements qui se produiront pendant la durée du projet, même si ce ne sont que des signes avant-coureurs.

Etape 8a Sources de données d'impact

Quelles preuves seront utilisées pour faire état des changements des impacts? Qui les collectera, et quand?

Etape 8b Indicateurs de résultat/ buts

A la fin du projet, qu'est-ce qui va indiquer si le résultat a été atteint? Ceci est la case clef lors de l'évaluation du projet à son achèvement.

Etape 8b Sources de données de résultats

Quelles preuves seront utilisées pour faire état des changements de résultat? Qui les collectera, et quand?

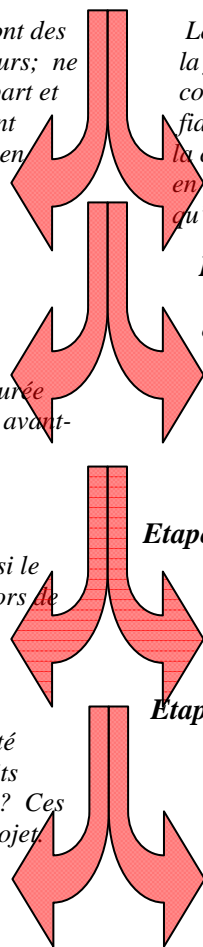
Etape 8c Indicateurs de produit / buts

Qu'est-ce qui indiquera si les produits ont été livrés? Qu'est-ce qui montrera si les produits réalisés commencent à accomplir le résultat? Ces indicateurs/buts définissent la mission du projet.

Etape 8c Sources de données de produits

Quelles preuves seront utilisées pour faire état de la livraison des produits? Qui les collectera, et quand?

Sources de données	Hypothèses



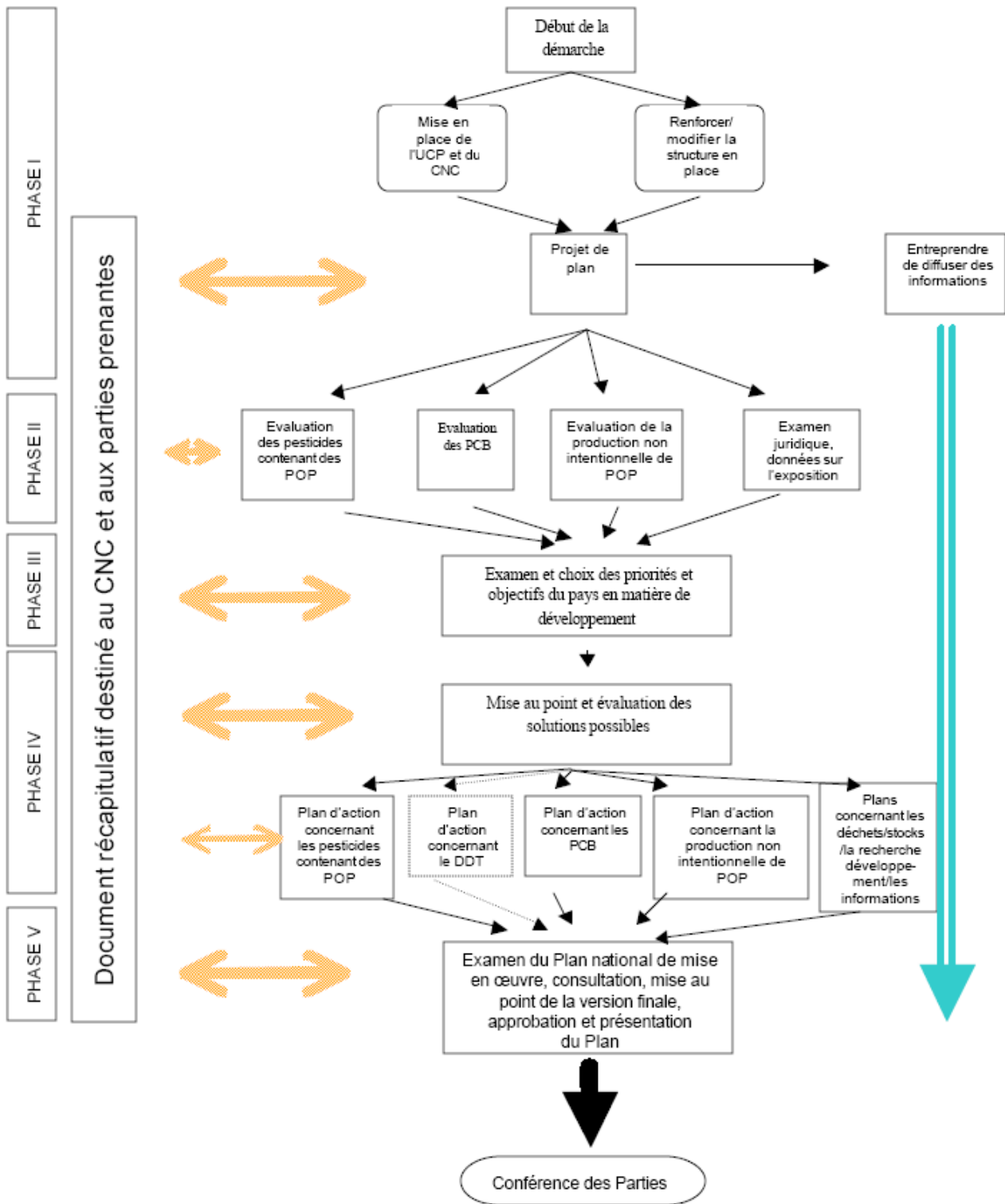
Activités	
-----------	--

Etape 8d Indicateurs d'activité / buts
Qu'est-ce qui indiquera si les activités ont réussi? Quels repères pourraient montrer si les activités réussies livrent les produits? Un résumé des coûts et du budget du projet sera aussi l'une des entrées dans ce domaine (mais pas la seule)

Etape 8d Sources de données d'activités
Quelles preuves seront utilisées pour faire état de l'achèvement des activités? Qui les collectera, et quand? Un résumé du compte rendu du projet figurera aussi dans ce domaine (mais il y aura d'autres entrées).

--	--

Diagramme indiquant la marche à suivre



Ref : http://www.pops.int/documents/implementation/nips/guidance/guidances/Docdirect_fr.pdf

REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE

Anglo American – Socio-Economic Assessment Manual

Anglo-American (2003) Socio-Economic Assessment Toolbox, Anglo-American, UK

Anderson, M.B. and Woodrow, P.J. (1998) Rising from the ashes: development strategies in times of disaster, ITDG Publishing, London, UK

EPA (2004) Toolkit for Assessing Potential Allegations of Environmental Injustice, United States Environmental Protection Agency, USA

EPA (2003) Beyond RCRA; Waste and Materials in the year 2020, United States Environmental Protection Agency, USA

Feng, H and Swann, I. (1998). Responsible Care and persistent organic pollutants management by industry. Accessed on 23.10.06 at http://www.chem.unep.ch/pops/pops_inc/proceedings/bangkok/rampy2/sld013.htm

Frank, R and Sunstein, C (2001) Cost-Benefit Analysis and Relative Position, *University of Chicago Law Review*, Vol. 68, No. 2, Spring 2001, pp. 323–374.

Hussen, Ahmed (2004) *Principles of Environmental Economics*, 2e. New York, NY: Routledge

King, D and Mazzotta, M (undated) Ecosystem Valuation, <http://www.ecosystemvaluation.org/>, accessed on 17th October, 2006

Lambert, A (2006) Payment for Environmental Services: Some Thoughts, Conservation Finance Alliance, Vol 2 Number 2

National Centre for Environmental Decision Making Research (NCEDR) (2006) NCEDR Interactive, <http://www.ncedr.org/default.html>, accessed on 19th October, 2006

OECD (1999) Guidance for Conducting Retrospective Studies on Socio-Economic Analysis, OECD Environmental Health and Safety Publications, No 11, Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.

OECD (1999) Indicators for the Second Cycle of Environmental Performance Reviews; Discussion Paper, OECD Working Group on the State of the Environment, Paris, France

OECD (2000) FRAMEWORK FOR INTEGRATING SOCIO-ECONOMIC ANALYSIS IN CHEMICAL RISK MANAGEMENT DECISION MAKING OECD Environmental Health and Safety Publications, Series on Risk Management No. 13, Paris, France

Pearce, D (1998) Cost Benefit Analysis and Environmental Policy, *Oxford Review of Environmental Policy*, Vol. 14, No. 4.

Provention Consortium (2004) Measuring Mitigation – Methodologies for assessing natural hazard risks and the net benefits of mitigation – a scoping study, Provention Consortium, Geneva, Switzerland

K0760928

190407

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Sartorius, R (Ed) 2000. Tools for Development. DFID. London

Sunstein, C (2000) Cost-Benefit Default Principles, *Working Paper* 00–7, Washington, DC: AEI-Brookings Joint Center for Regulatory Studies, October 2000.

Turner, R. (1993) *Environmental Economics: An Elementary Introduction*, Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press.

UNEP (2001) Stockholm Convention on persistent organic pollutants (persistent organic pollutants) – text and annexes, UNEP, Switzerland

UNEP(2001) Ridding the world of persistent organic pollutants: a guide to the Stockholm Convention on persistent organic pollutants

UNEP (2002) PIC –Rotterdam Convention on the prior informed consent procedure for certain hazardous chemicals and pesticides in international trade – text and annexes – UNEP, Switzerland

UNITAR(2004) Thematic workshop on synergies for capacity building under international agreements addressing chemicals and waste management, Final Report October 2004, UNITAR, Switzerland

UNITAR (2006) Action Planning Guidance Notes

Voorhees, A; Sakai, R; Araki, S and Sato, H (2001) Cost-Benefit Analysis Methods for Assessing Air Pollution Control: Programs in Urban Environments — A Review, *Environmental Health and Preventive Medicine* No. 6, 63-73.

Watkins, T (undated) An Introduction to Cost-Benefit Analysis, San Jose State University, <http://www.sjsu.edu/faculty/watkins/cba.htm>, accessed on 17th October, 2006

Winpenny, J (1991) Values for the Environment: A Guide to Economic Appraisal. London: Overseas Development Institute, Her Majesty's Stationery Office.

World Bank PSIA Manual

World Bank/ICCM SE Manual